

Mai 2017

# **ANALYSE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014**

*Maison d'accueil spécialisée*

## Sommaire

<b>I – Méthode d’analyse</b> .....	<b>3</b>
I-1. Recueil des données .....	3
1.1 La source.....	3
1.2 Les données .....	3
1.3 Corrections apportées aux données de base.....	3
I-2. Présentation des résultats.....	5
I-3. Méthodes statistiques .....	6
3.1 Méthode d’analyse des facteurs de variabilité.....	6
3.2 Lecture d’une boîte à moustaches.....	7
I-4. Limites de l’étude.....	7
<b>II – Structure du panel – MAS</b> .....	<b>8</b>
<b>III – Offre de service – MAS</b> .....	<b>13</b>
<b>IV – Ressources humaines – MAS</b> .....	<b>18</b>
<b>V – Moyens financiers – MAS</b> .....	<b>25</b>
ANNEXE 1 – Indicateurs et formules de calcul .....	40
ANNEXE 2 – Glossaire.....	42

# I – Méthode d'analyse

## I-1. Recueil des données

### 1.1 La source

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie met à disposition des établissements et services médico-sociaux (ESMS) l'application « ImportCA » pour la transmission dématérialisée des comptes administratifs (CA).

### 1.2 Les données

Les données analysées dans le présent document sont issues des CA 2014 des maisons d'accueil spécialisées (MAS) transmis aux ARS le 30 avril 2015 (N+1 par rapport à l'exercice) et importés au sein de l'application ImportCA (exploitation des bases brutes).

Il s'agit de données budgétaires complétées d'éléments de suivi d'activité.

**À noter** : les analyses conduites dans ce rapport portent sur les seuls ESMS dont le CA a été correctement importé.

De plus, un « nettoyage » de base a été réalisé, qui est détaillé dans les paragraphes suivants.

### 1.3 Corrections apportées aux données de base

#### Gestion des comptes administratifs

Pour chaque MAS, le CA retenu est le dernier déposé sur la plateforme.

539 CA relatifs aux MAS ont été déposés sur la plateforme ImportCA : 521 dépôts uniques et 18 CA en doublon.

#### Complétude de l'échantillon

La complétude des données est décisive pour réaliser l'analyse la plus complète possible.

C'est pourquoi un contrôle de la qualité de la base a été organisé *a posteriori* ; celui-ci a permis de corriger les données manquantes ou « aberrantes » à l'aide notamment d'une extraction des bases FINISS au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## Analyse des comptes administratifs 2014 : Les MAS

Variables à corriger	Type d'anomalie	Base de substitution
Catégorie d'ESMS	Manquante, mal écrite ou différente de FINESS	FINESS
Nombre de places installées – CA	Manquant ou différent de FINESS	FINESS
	Recalculé	Si catégorie = (CMPP, CAMSP, BAPU, centres ressources, UEROS) Alors NULL
Statut majoritaire du personnel	Manquant, mal écrit	Si information présente l'année N-1 Retranscription telle que définie dans le menu déroulant
Total des dépenses prévisionnelles – BE	Recalculé	Si dépenses prévisionnelles < 0 Alors exclusion
Total des dépenses réalisées – CA	Recalculé	Si Total dépenses réalisées < 0 Alors exclusion
Autres produits relatifs à l'exploitation – BE	Recalculé	Si Autres produits relatifs à l'exploitation < 0 Alors Produits relatifs à l'exploitation = 0
Autres produits relatifs à l'exploitation – CA	Recalculé	Si Autres produits relatifs à l'exploitation < 0 Alors Produits relatifs à l'exploitation = 0
CNR – Groupe 1	Recalculé	Si CNR – Groupe 1 > charges d'exploitation courante Alors CNR – Groupe 1 = 0
CNR – Groupe 2	Recalculé	Si CNR – Groupe 2 > charges de personnel Alors CNR – Groupe 2 = 0
CNR – Groupe 3	Recalculé	Si CNR – Groupe 3 > charges d'exploitation courante Alors CNR – Groupe 3 = 0
Total recettes atténuatives – BE	Recalculé	Si variable import CA <> Autres produits relatifs à l'exploitation + Produits financiers et non encaissables au BE
Total recettes atténuatives – CA	Recalculé	Si variable import CA <> Autres produits relatifs à l'exploitation + Produits financiers et non encaissables au CA
Mise à jour de l'activité au BE	Recalculée	Si catégorie = (CMPP, CAMSP, BAPU, centres ressources, UEROS) Alors Activité = Séances
Mise à jour de l'activité au CA	Recalculée	Si catégorie = (CMPP, CAMSP, BAPU, centres ressources, UEROS) Alors Activité = Séances

## Correction des données « extrêmes »

Il est nécessaire de détecter les valeurs « très extrêmes » avant l'analyse des résultats, car cela détériore la précision des estimations.

La question des données « très extrêmes » se pose après détection et correction des valeurs « aberrantes ». Celles-ci peuvent s'expliquer :

- par des erreurs de mesure (confusion des unités utilisées) : il s'agit en général d'aberrations constatées dans les valeurs saisies ;
- par des atypies « conjoncturelles » : les saisies réalisées par les ESMS reflètent une réalité de l'année liée à des événements conjoncturels.

Nous avons décidé que les observations extrêmes devaient être éliminées pour chaque indicateur, car elles avaient trop d'influence dans le cadre de notre analyse.

Les ESMS atypiques ont été repérés à l'aide d'une méthode graphique, le *Box Plot* de Tukey ou boîte à moustaches<sup>1</sup>. Elle a l'avantage d'être simple et facilement compréhensible. Cette méthode est basée sur l'écart interquartile (différence entre le troisième quartile<sup>2</sup> Q3 et le premier quartile Q1) et distingue deux catégories de valeurs extrêmes déterminées par deux types de bornes<sup>3</sup> (bornes inférieures et bornes supérieures). Cette méthode a été appliquée sur le panel Total CA 2014 toutes catégories confondues.

## I-2. Présentation des résultats

Le présent rapport s'articule autour de trois axes d'analyse :

- l'offre de service ;
- les ressources humaines mises en œuvre ;
- les moyens financiers mis en œuvre.

<sup>1</sup> *Box Plot Tukey* ou boîte à moustache : il s'agit d'un graphique où sont représentés la médiane (trait horizontal), les vingt-cinquième (Q1) et soixante-quinzième percentiles (Q3), ainsi que les bornes à l'extérieur desquelles les données sont considérées comme des *outliers*. Q1 et Q3 sont matérialisés par la partie basse et haute de la boîte complétée par des « moustaches ». Les valeurs *outliers* (valeurs extrêmes) sont figurées par des cercles.

<sup>2</sup> Les quartiles sont trois valeurs qui séparent la distribution en quatre parties comprenant le même nombre d'observations. Les quartiles se calculent de la même façon que la médiane. Le premier quartile sépare les 25 % inférieurs des données, le deuxième quartile est la médiane de la série, et le troisième quartile sépare les 25 % supérieurs des données.

<sup>3</sup> Sont considérées comme « très extrêmes » (*severe outliers*) et à exclure les valeurs extérieures à l'intervalle : borne inférieure =  $Q1 - [3 * (Q3 - Q1)]$  ; borne supérieure =  $Q3 + [3 * (Q3 - Q1)]$ .

Pour chaque indicateur sont proposées :

- une analyse descriptive nationale et régionale (nouvelles régions 2016) avec la moyenne<sup>4</sup>, la médiane<sup>5</sup>, les quartiles, le premier décile<sup>6</sup> et le neuvième décile, le rapport interdécile<sup>7</sup> ; les résultats pour les régions dont le nombre de structures est inférieur ou égal à 30 ne sont pas statistiquement représentatifs ;
- une représentation pour certains indicateurs de la variabilité régionale à l'aide de tableaux et de « boîtes à moustaches » avec comme moustache basse le premier décile et comme moustache haute le neuvième décile ;
- une représentation graphique en nuage de points des ESMS pour les taux d'occupation, les taux d'encadrement et le coût net par place en fonction des capacités installées.

## I-3. Méthodes statistiques

### 3.1 Méthode d'analyse des facteurs de variabilité

Six variables ont été utilisées pour éclairer les différences observées sur les taux d'occupation, les taux d'encadrement et sur le coût à la place :

- (1) Année d'ouverture (ESMS ouvert avant 1971, ESMS ouvert entre 1971 et 1980, ESMS ouvert entre 1981 et 1990, ESMS ouvert entre 1991 et 2000, ESMS ouvert après 2000) ;
- (2) Les modalités d'accueil (externat, semi-internat, internat et autres) ;
- (3) Les déficiences FINESS ;
- (4) La taille en nombre de places installées (moins de 20 places, [20 places-50 places[, [50 places-100 places[ et plus de 100 places) ;
- (5) Le statut majoritaire du personnel ;
- (6) Les aires urbaines (AU).

La méthode utilisée consiste en une analyse de variance qui a pour objectif d'apprécier l'effet des variables qualitatives sur une variable quantitative<sup>8</sup>. Cependant, nous n'avons pas modélisé les interactions qui peuvent exister entre deux variables. Nous avons également réalisé une étude des corrélations entre deux variables<sup>9</sup>. Toutes les analyses ont été réalisées à l'aide du logiciel SAS 9.2.

---

<sup>4</sup> Il s'agit d'un taux moyen et non d'une moyenne de taux : soit le rapport de deux caractères  $V$  (numérateur) =  $n \cdot X$  et  $n$  (dénominateur) avec  $X$  les modalités et  $n$  leur poids, le taux moyen est égal  $[V \text{ Total}/N \text{ Total}]$  et il correspond à la moyenne pondérée  $[\sum n_i \cdot X_i/\sum n_i]$ . La moyenne des taux est égale à  $\sum X_i/N$ .

<sup>5</sup> Représente la valeur centrale qui sépare en deux parties égales notre échantillon.

<sup>6</sup> Les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales : le premier décile (noté généralement D1) sépare les 10 % inférieurs des données et le neuvième décile (noté généralement D9) sépare les 90 % supérieur des données.

<sup>7</sup> Le rapport D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution ; c'est une des mesures de l'inégalité de cette distribution.

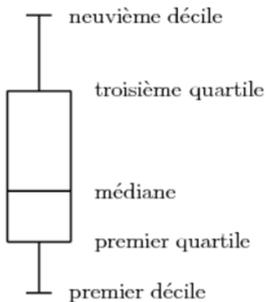
<sup>8</sup> Dans un premier temps, nous avons réalisé des analyses bivariées en utilisant des tests de Khi2 (comparaison de proportions) ou des tests de Student (comparaison de moyennes) pour mesurer la force de l'association d'une variable qualitative sur les indicateurs.

Ensuite, nous avons utilisé la procédure GLM pour réaliser des analyses de variance multidimensionnelle. Cette procédure permet de traiter des données déséquilibrées et de faire des comparaisons multiples (nous ne présentons pas dans le rapport les moyennes ajustées).

Les variables ont été analysées pour chaque indicateur, mais les résultats ne sont présentés que lorsqu'une association est mise en évidence avec la variabilité observée. Une plus-value inférieure à 0,05 indique qu'une différence statistiquement significative (\*\*) existe, et une plus-value inférieure à 0,0001 indique qu'une différence très significative (\*\*\*) existe.

<sup>9</sup> Si la mesure de l'indicateur provient d'une population gaussienne, nous utiliserons pour quantifier une association entre deux variables le coefficient de Pearson ; sinon nous utiliserons le coefficient de Spearman.

### 3.2 Lecture d'une boîte à moustaches



Ce graphique permet d'expliquer simplement la variabilité (dispersion) d'une variable.

Il s'agit d'un graphique où sont représentés la médiane (trait horizontal à l'intérieur de la boîte), les vingt-cinquième (Q1) et soixante-quinzième percentiles (Q3), ainsi que les bornes (« moustaches ») à l'extérieur desquelles les données sont considérées comme des valeurs extrêmes.

Le rectangle formé par le soixante-quinzième percentile (Q3) et le vingt-cinquième percentile (Q1) donne une estimation de la dispersion : plus il est petit, moins les observations sont dispersées.

## I-4. Limites de l'étude

Les indicateurs sélectionnés dans notre étude statistique doivent servir à objectiver la situation des établissements et services médico-sociaux tant en termes budgétaires et financiers qu'en termes de ressources humaines, d'activité et d'évolution de l'offre.

Cependant, une étude statistique quantitative et descriptive, aussi parfaite soit-elle, n'est pas objective, et c'est seulement à travers l'analyse qu'il est possible de donner du sens aux résultats. Un pourcentage ou un montant ne veulent rien dire seuls ; c'est en les comparant, en les retraduisant à travers le prisme de la réalité du secteur médico-social qu'ils deviennent significatifs.

Dans cette étude, il ne sera pas possible de se prononcer sur d'autres facteurs de variabilité non pris en compte dans l'analyse.

### **Attention : changement de méthode pour le calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)**

La capacité d'autofinancement restituée dans ImportCA et dans le dernier rapport d'analyse des comptes administratifs publié en avril 2016 sur les CA 2013 ne prenait pas en compte les résultats nets des établissements.

Dans ce nouveau rapport sur les CA 2014, nous avons actualisé la méthode de calcul de la CAF en prenant en compte au numérateur le résultat net de l'exercice.

## II – Structure du panel – MAS

### Synthèse de la structure du panel

L'échantillon est composé de 512 maisons d'accueil spécialisées (MAS) pour 20 684 places, ce qui représente 75 % du nombre total de MAS<sup>10</sup> (685 MAS) ou 76 % du nombre total de places (27 313 places).

Les MAS qui accueillent des personnes lourdement handicapées n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie, ou ayant perdu leur autonomie à la suite d'un accident ou d'une maladie, sont équipées pour accueillir essentiellement des adultes souffrant de polyhandicap (44 % des MAS de l'échantillon sont agréées pour ce type de déficience) ou, dans une moindre proportion, des personnes souffrant d'une déficience intellectuelle (16 %), psychique (9 %) ou de troubles autistiques (12 %).

Les MAS proposent des modes d'accueil diversifiés et peuvent en cumuler plusieurs. Cependant, en raison du degré de handicap très élevé des personnes accueillies, l'internat reste le principal mode d'accueil (94 % des MAS de l'échantillon). Viennent ensuite le semi-internat (37 %) et l'externat (22 %).

Les MAS sont des structures relativement grandes : 55 % des MAS du panel ont des capacités installées comprises entre 20 et 50 places (contre 50,1 % dans la base de référence), et 30,4 % des MAS du panel ont des capacités entre 50 et 100 places (contre 30 % dans la base de référence).

53,3 % des MAS sont implantées dans les grandes aires urbaines (56,9 % dans la base de référence), et seulement 3,5 % le sont dans des communes isolées.

Les MAS sont en croissance constante depuis leur création, sous l'impulsion des différents plans de création de places d'hébergement médico-social (1999-2005 puis 2008-2012) visant à résorber les listes d'attente pour l'entrée en structure d'hébergement des adultes dont la gravité du handicap ne permet pas d'exercer une activité professionnelle ni une activité de jour. Ainsi, 22 % des MAS du panel ont été ouvertes entre 1981 et 1990, 26 % entre 1991 et 2000 et 46 % après les années 2000.

Enfin, les trois conventions collectives (ou statuts de la fonction publique) majoritaires dans le panel sont la CCNT 1966 (50 %), la CCNT 1951 (22 %) et la fonction publique hospitalière (18 %).

---

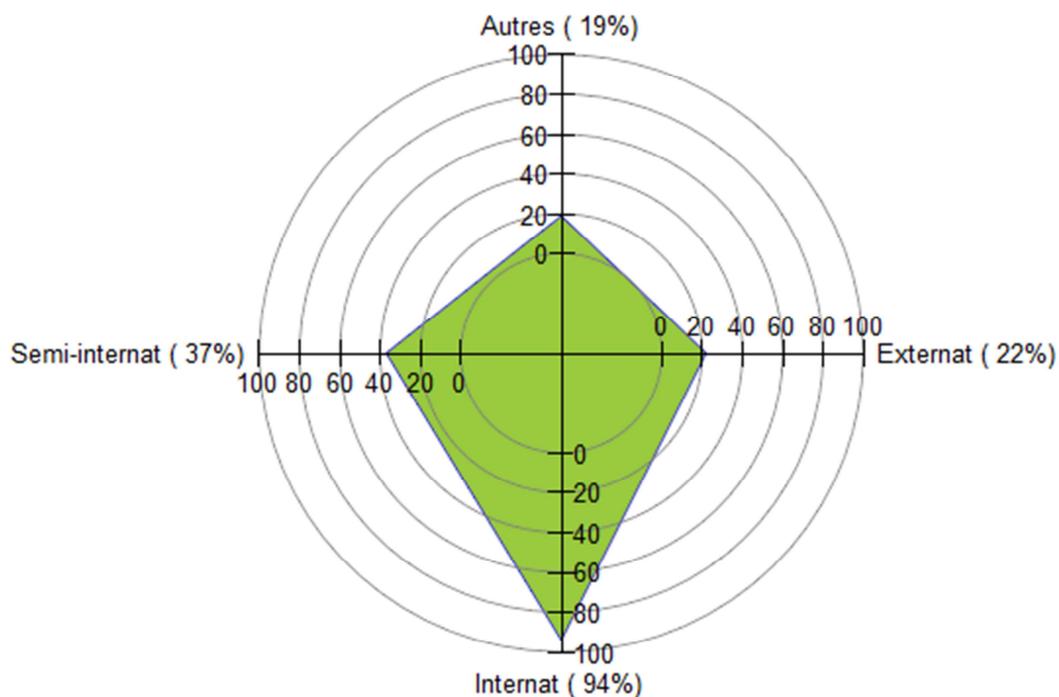
<sup>10</sup> Extraction FINISS au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## Structure du panel – MAS

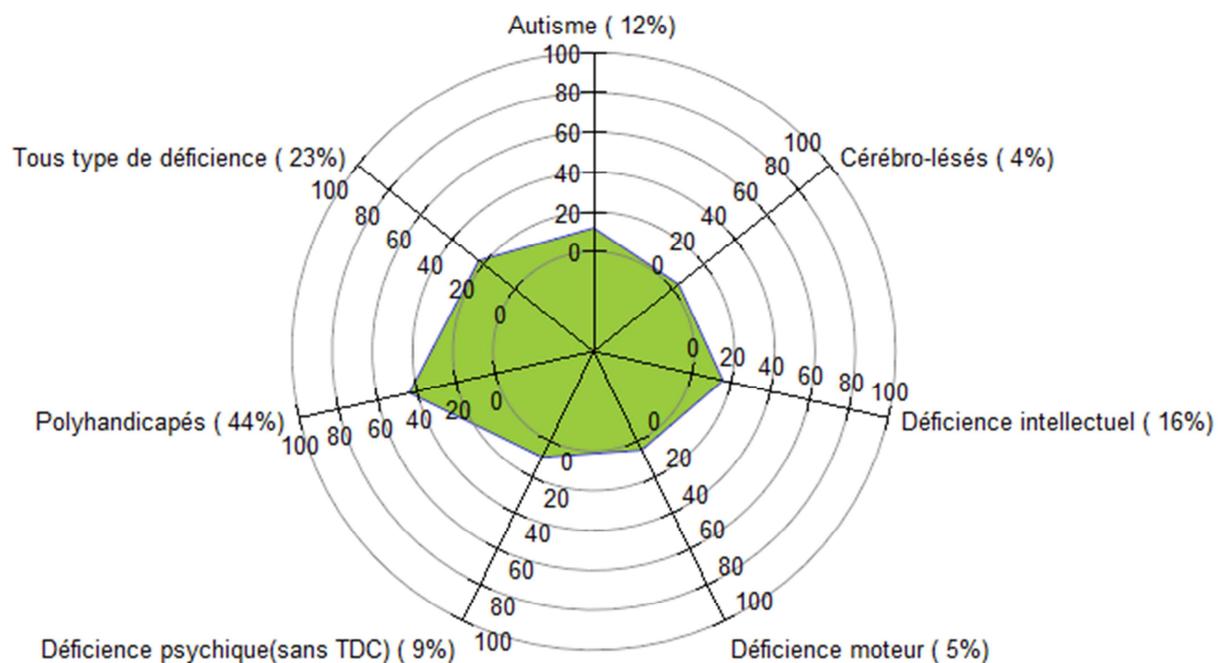
## Taux d'exhaustivité du panel par région (nouvelles régions 2016)

Nouvelles régions 2016	Nombre d'ESMS – FINESS	Nombre de structures autorisées et financées CA	Taux d'exhaustivité en nombre d'ESMS	Nombre total de places installées FINESS	Nombre total de places installées CA	Taux d'exhaustivité en nombre de places
Auvergne-Rhône-Alpes	61	47	77 %	2577	2076	81 %
Bourgogne-Franche-Comté	30	26	87 %	1172	1062	91 %
Bretagne	27	21	78 %	1176	937	80 %
Centre-Val de Loire	27	22	81 %	883	704	80 %
Corse	3	2	67 %	69	55	80 %
Grand-Est	66	52	79 %	2834	2289	81 %
Guadeloupe	7	3	43 %	155	19	12 %
Guyane	2	1	50 %	102	39	38 %
Hauts-de-France	62	42	68 %	2558	1703	67 %
Île-de-France	105	77	73 %	3873	2926	76 %
Martinique	4	2	50 %	134	65	49 %
Normandie	43	28	65 %	1610	1095	68 %
Nouvelle-Aquitaine	70	46	66 %	2945	1897	64 %
Occitanie	82	68	83 %	3483	2932	84 %
Océan Indien	4	4	100 %	211	211	100 %
Pays de la Loire	45	36	80 %	1816	1322	73 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	47	35	74 %	1715	1352	79 %
<b>Total CA 2014</b>	<b>685</b>	<b>512</b>	<b>75 %</b>	<b>27 313</b>	<b>20 684</b>	<b>76 %</b>

Structure du panel par modalité d'accueil – MAS



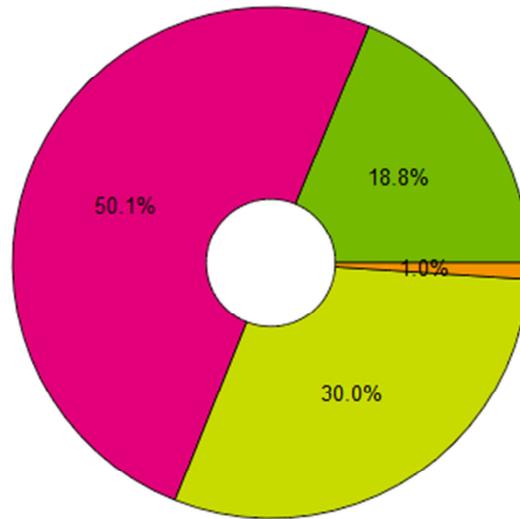
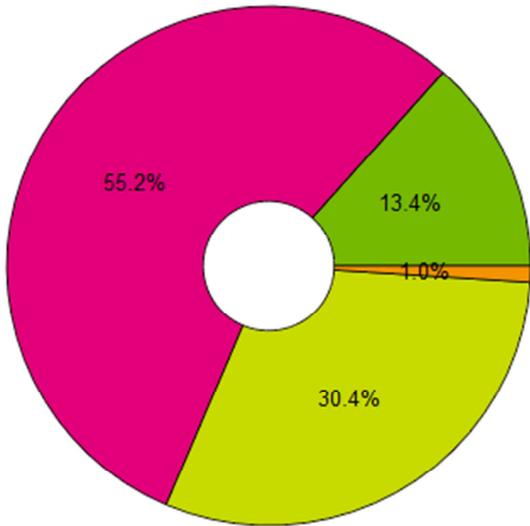
Structure du panel par déficience – MAS



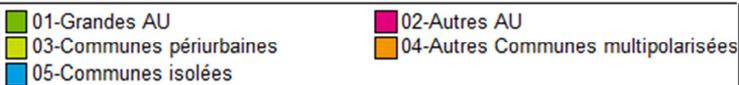
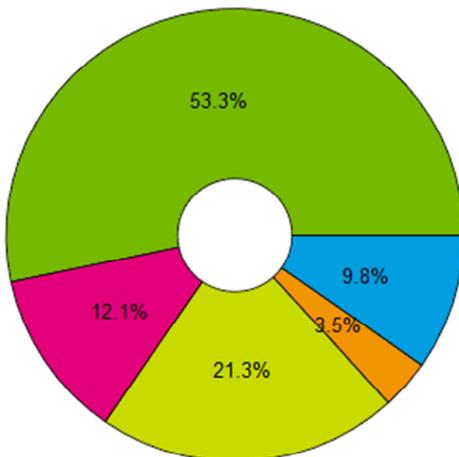
Structure du panel par taille

Structure de la base FINESS de référence

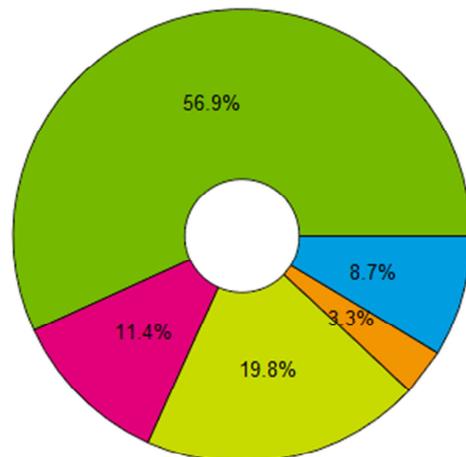
par taille



Structure du panel par aire urbaine

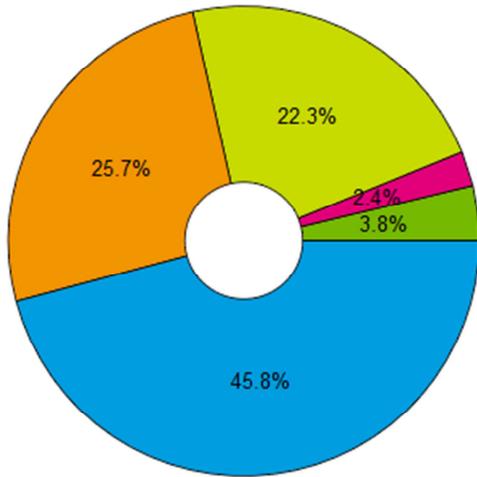


Structure de la base FINESS de référence par aire urbaine

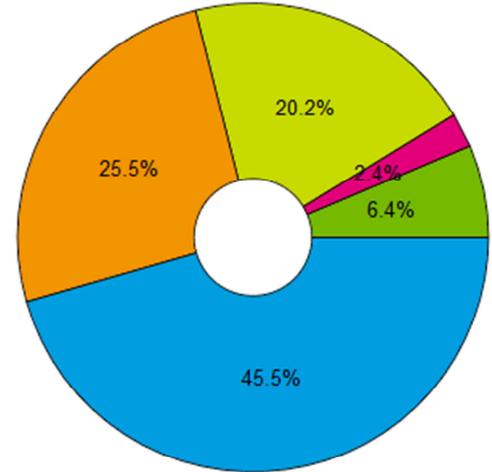


Analyse des comptes administratifs 2014 : Les MAS

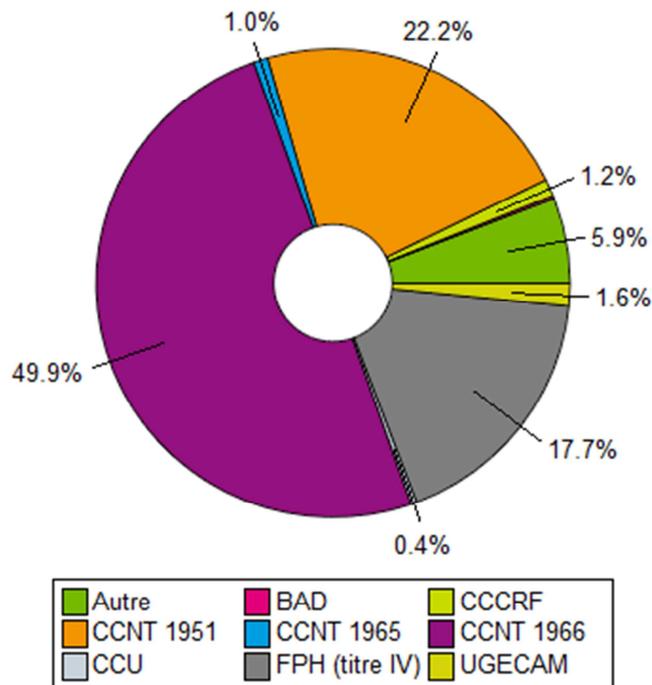
Structure du panel par année d'ouverture



Structure de la base FINESS de référence par année d'ouverture



Structure du panel par statut majoritaire – MAS



## III – Offre de service – MAS

### Synthèse de l'offre de service

La capacité d'accueil moyenne est de 41 places (contre 40 places dans la base FINESS).

Des disparités régionales sont observées : hors les DOM, les régions Centre-Val-de-Loire et Pays de la Loire ont des capacités installées en moyenne inférieures à 37 places, et les régions Bretagne et Grand-Est ont des capacités installées en moyenne supérieures ou égales à 45 places.

Compte tenu de leur mission dédiée à des personnes contraintes par leur handicap à une situation de forte dépendance dans la vie quotidienne, les MAS réalisent 91 % de leurs journées en internat, mais elles proposent également un accueil en semi-internat (37 %) et des prises en charge en externat (22 %).

Les taux de réalisation de l'activité sont proches de 100 %.

Le taux d'occupation permet de mesurer la mobilisation des places installées et indique le niveau d'activité de la MAS. Les MAS du panel affichent un taux d'occupation médian de 89 % et moyen de 88 %.

10 % des MAS ont un taux d'occupation inférieur à 77 %, et 10 % ont un taux d'occupation supérieur à 97 %.

Des disparités régionales sont observées : le taux d'occupation médian varie hors les DOM, de 86 % en Centre-Val-de-Loire, en Île-de-France et en PACA à 93 % en Occitanie.

### Constats principaux des analyses des facteurs associés à la variabilité du taux d'occupation :

Les seules variables associées aux résultats du taux d'occupation dans notre analyse sont l'année d'ouverture, le statut majoritaire du personnel, les modalités d'accueil, les déficiences (au sens FINESS), la taille en nombre de places et les aires urbaines.

Les taux d'occupation sont sensiblement identiques, quels que soient le statut majoritaire du personnel, la taille et les aires urbaines d'implantation des structures.

Les taux d'occupation sont significativement plus élevés lorsque la modalité d'accueil se fait en internat et pour les structures les plus anciennes.

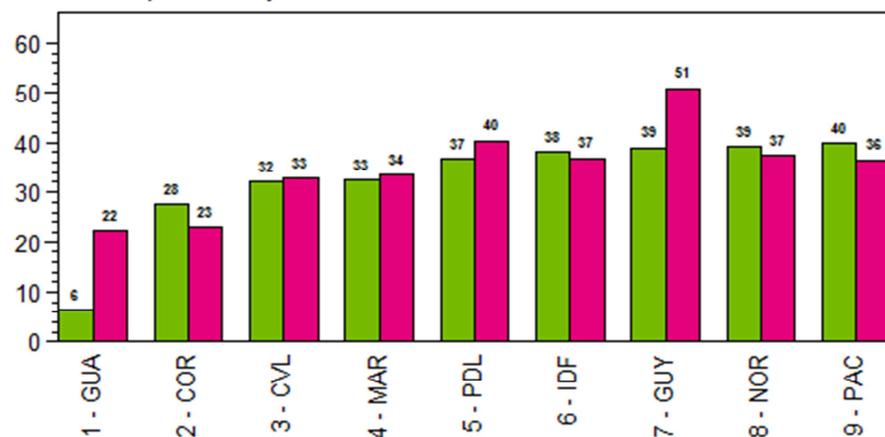
À l'inverse, les taux d'occupation sont significativement plus faibles lorsque la modalité d'accueil se fait en externat et en semi-internat, dans les MAS accueillant des personnes souffrant de troubles autistiques et créées récemment.

Capacité moyenne installée FINESS et panel CA 2014 par région – MAS

Nombre moyen de places installées - FINESS Janvier 2015 : 40

Nombre moyen de places installées - CA 2014 : 41

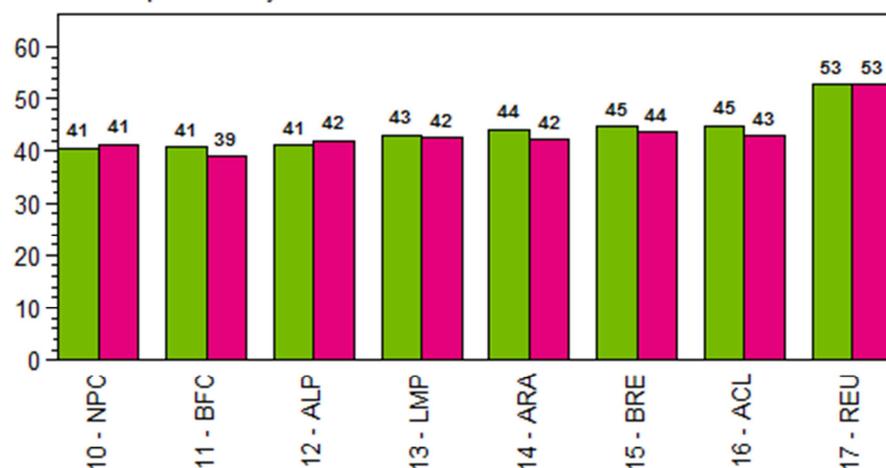
Nombre de places moyen



■ Nombre moyen de places installées - CA2014  
 ■ Nombre moyen de places installées - FINESS

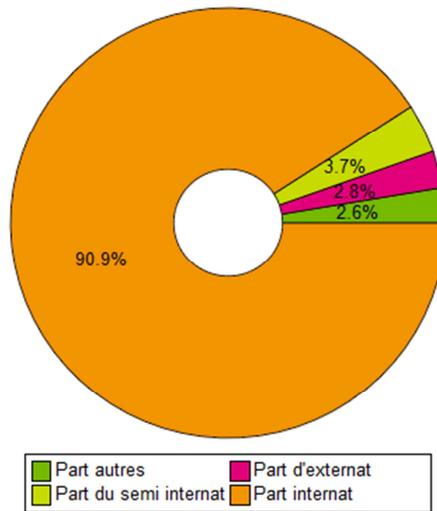
Nouvelles régions 2016 : libellé court	Nouvelles régions 2016
ACL	Grand-Est
ALP	Nouvelle-Aquitaine
ARA	Auvergne-Rhône-Alpes
BFC	Bourgogne-Franche-Comté
BRE	Bretagne
COR	Corse
CVL	Centre-Val de Loire
GUA	Guadeloupe
GUY	Guyane
IDF	Île-de-France
LMP	Occitanie
MAR	Martinique
NOR	Normandie
NPC	Hauts-de-France
PAC	Provence-Alpes-Côte d'Azur
PDL	Pays de la Loire
REU	La Réunion

Nombre de places moyen



■ Nombre moyen de places installées - CA2014  
 ■ Nombre moyen de places installées - FINESS

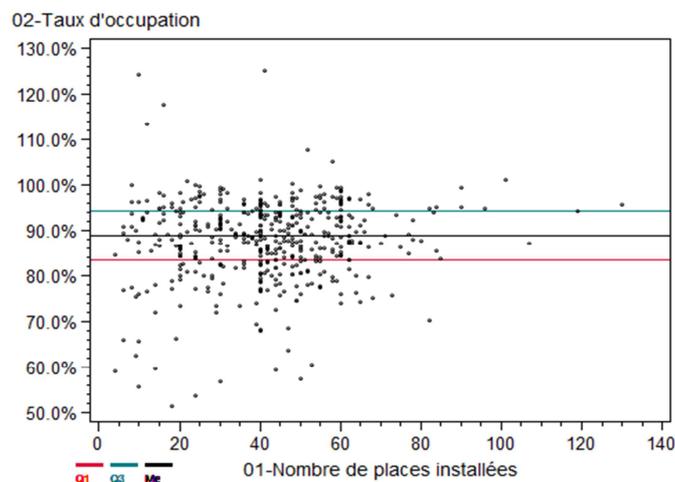
Répartition des journées réalisées par modalité d'accueil – MAS



Taux de réalisation de l'activité par modalité d'accueil – MAS

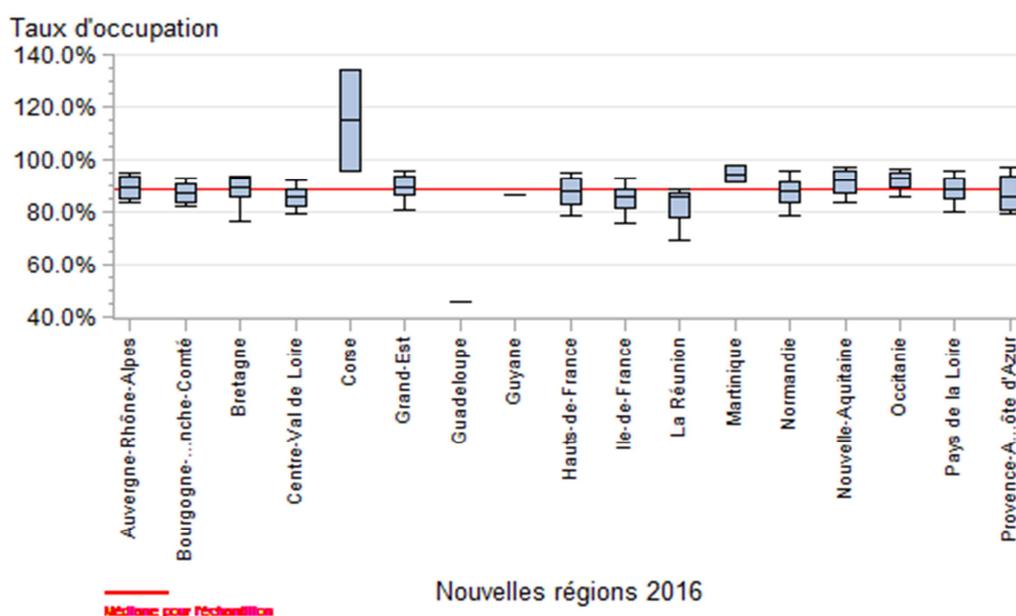
Modalité d'accueil	Nombre de journées réalisées	Nombre de journées prévisionnelles	Taux de réalisation de l'activité
1 - EXTERNAT	190 768	193 303	99 %
2 - INTERNAT	6 198 342	6 165 122	101 %
3 - SEMI-INTERNAT	252 579	248 502	102 %
4 - AUTRE	180 429	206 103	88 %
<b>Total CA 2014</b>	<b>6 822 118</b>	<b>6 813 030</b>	<b>100 %</b>

Taux d'occupation en fonction de la capacité installée – MAS



Taux d'occupation corrigé des valeurs « très extrêmes » par région

Catégorie = MAS								
Nouvelles régions 2016	Taux d'occupation						Moyenne pondérée	Rapport interdécile
	Nombre de structures	Premier décile (D1)	Vingt-cinquième percentile (Q1)	Médiane	Soixante-quinzième percentile (Q3)	Neuvième décile (D9)		
Auvergne-Rhône-Alpes	46	77 %	84 %	<b>89 %</b>	94 %	95 %	<b>89 %</b>	1.23
Bourgogne-Franche-Comté	25	81 %	83 %	<b>87 %</b>	91 %	95 %	<b>88 %</b>	1.18
Bretagne	20	76 %	82 %	<b>89 %</b>	93 %	96 %	<b>90 %</b>	1.27
Centre-Val de Loire	22	78 %	81 %	<b>86 %</b>	89 %	95 %	<b>86 %</b>	1.22
Corse	2	96 %	96 %	<b>115 %</b>	134 %	134 %	<b>109 %</b>	1.40
Grand-Est	50	75 %	84 %	<b>90 %</b>	95 %	97 %	<b>89 %</b>	1.30
Guadeloupe	1	46 %	46 %	<b>46 %</b>	46 %	46 %	<b>46 %</b>	1.00
Guyane	1	87 %	87 %	<b>87 %</b>	87 %	87 %	<b>87 %</b>	1.00
Hauts-de-France	35	75 %	82 %	<b>88 %</b>	93 %	99 %	<b>88 %</b>	1.33
Île-de-France	70	68 %	78 %	<b>86 %</b>	90 %	94 %	<b>84 %</b>	1.38
Martinique	2	92 %	92 %	<b>95 %</b>	98 %	98 %	<b>93 %</b>	1.07
Normandie	28	74 %	83 %	<b>88 %</b>	92 %	98 %	<b>87 %</b>	1.32
Nouvelle-Aquitaine	45	81 %	86 %	<b>92 %</b>	96 %	100 %	<b>94 %</b>	1.23
Occitanie	67	80 %	88 %	<b>93 %</b>	96 %	98 %	<b>91 %</b>	1.22
Océan Indien	4	69 %	78 %	<b>86 %</b>	88 %	89 %	<b>84 %</b>	1.28
Pays de la Loire	34	78 %	84 %	<b>89 %</b>	94 %	97 %	<b>88 %</b>	1.25
Provence-Alpes-Côte d'Azur	33	77 %	81 %	<b>86 %</b>	95 %	99 %	<b>86 %</b>	1.28
<b>Total CA 2014</b>	<b>485</b>	<b>77 %</b>	<b>83 %</b>	<b>89 %</b>	<b>94 %</b>	<b>97 %</b>	<b>88 %</b>	<b>1.27</b>



Analyse de la variabilité du taux d'occupation – variables statistiquement significatives

Variables catégorielles	Nombre de structures	Moyenne pondérée	p value et seuils de significativité : 1 % *** 5 % ** 10 %* >10 % ns en comparaison de la Référence
<b>Année d'ouverture</b>			
ESMS ouvert avant 1971	9	87 %	0.1064 ns
ESMS ouvert entre 1971 et 1980	12	97 %	0.0020**
ESMS ouvert entre 1981 et 1990	112	90 %	0.0006***
ESMS ouvert entre 1991 et 2000	123	90 %	0.0003***
ESMS ouvert après 2000	220	86 %	Référence
<b>Modalité d'accueil</b>			
Mode Accueil Externat : Non	378	90 %	0.0000***
Mode Accueil Externat : Oui	107	84 %	Référence
Mode Accueil Internat : Non	25	85 %	0.0000***
Mode Accueil Internat : Oui	460	89 %	Référence
Mode Accueil Semi-Internat : Non	300	90 %	0.0000***
Mode Accueil Semi-Internat : Oui	185	86 %	Référence

\*\*\* : très significatif, \*\* : moyennement significatif, \* : peu significatif, ns : non significatif

## IV – Ressources humaines – MAS

### Synthèse des ressources humaines

Le personnel est réparti comme suit dans notre panel : personnel d'administration et de gestion (3 %), personnel de services généraux (12 %), personnel de direction et encadrement (3 %), personnel socio-éducatif (43 %), personnel médical (3 %), personnel paramédical (32 %) et autres fonctions (4 %).

Le taux d'encadrement total moyen observé au niveau national est de 1,309 ETP par personne accueillie, et la médiane est égale à 1,296. Ces taux d'encadrement élevés s'expliquent par la gravité du handicap des personnes accueillies. 10 % des MAS ont un taux d'encadrement total inférieur à 1,063, et 10 % ont un taux d'encadrement total supérieur à 1,654.

Des disparités régionales sont observées : hors les DOM, les régions Normandie et Hauts-de-France ont des taux d'encadrement moyens et médians plus faibles, alors que l'Île-de-France a des taux d'encadrement total plus élevés.

Le cœur des emplois en MAS concerne les fonctions éducatives, pédagogiques et sociales (taux d'encadrement médian égal à 0,587 ETP par personne accueillie) et les fonctions paramédicales (taux d'encadrement médian égal à 0,216).

Le coût moyen salarial d'un ETP s'élève à 43 882 euros, et la médiane est égale à 43 906 euros. Pour 10 % des MAS, le coût salarial d'un ETP est inférieur à 37 728 euros, et 10 % ont un coût salarial par ETP supérieur à 51 887 euros.

Des disparités régionales sont observées : hors les DOM, les taux d'encadrements varient de 1,147 pour la Normandie à 1,503 pour l'Île-de-France.

Logiquement, le coût salarial médian d'un ETP pour les fonctions socio-éducatives est plus faible (24 349 euros) que pour les fonctions médicales (68 434 euros) ou paramédicales (27 954 euros).

Enfin, le coût du recours à des intervenants extérieurs dans les MAS (poids du personnel extérieur) représente en moyenne 1,1 % du total de la dépense.

### Constats principaux des analyses des facteurs associés à la variabilité du taux d'encadrement total :

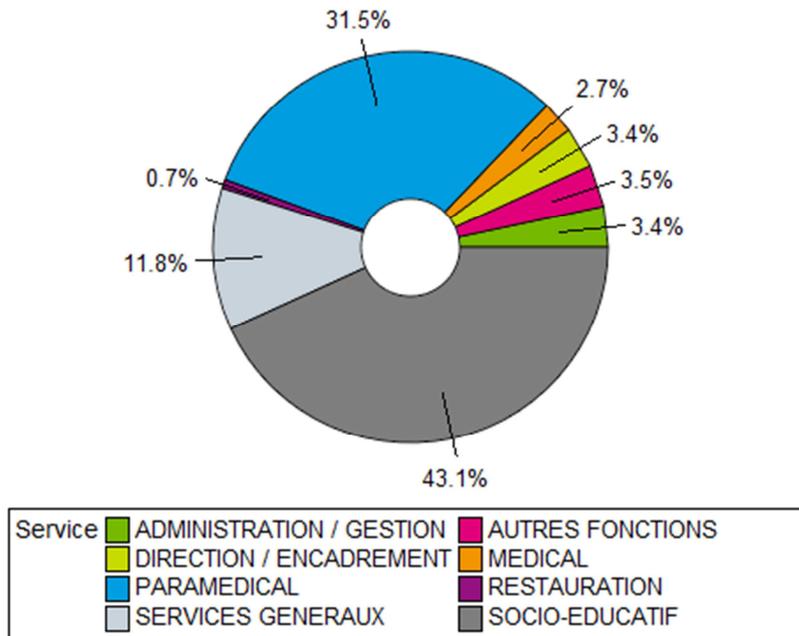
Les variables associées aux résultats du taux d'encadrement sont l'année d'ouverture, le statut majoritaire du personnel, les modalités d'accueil, les déficiences (au sens FINESS), la taille en nombre de places et les aires urbaines

On observe que les variables « aire urbaine », taille et statut majoritaire de personnel n'ont pas d'influence sur le taux d'encadrement.

Ce taux d'encadrement varie fortement selon le mode de prise en charge. Ainsi, les taux d'encadrement sont significativement plus élevés dans les MAS qui accueillent majoritairement en internat.

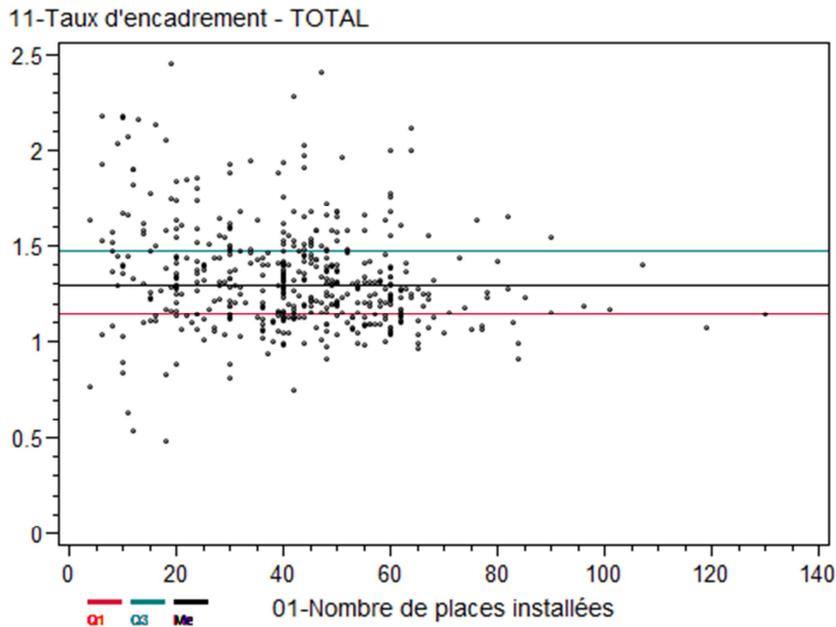
**Structure du personnel – MAS**

Répartition (en % d'ETP) du personnel des établissements – MAS



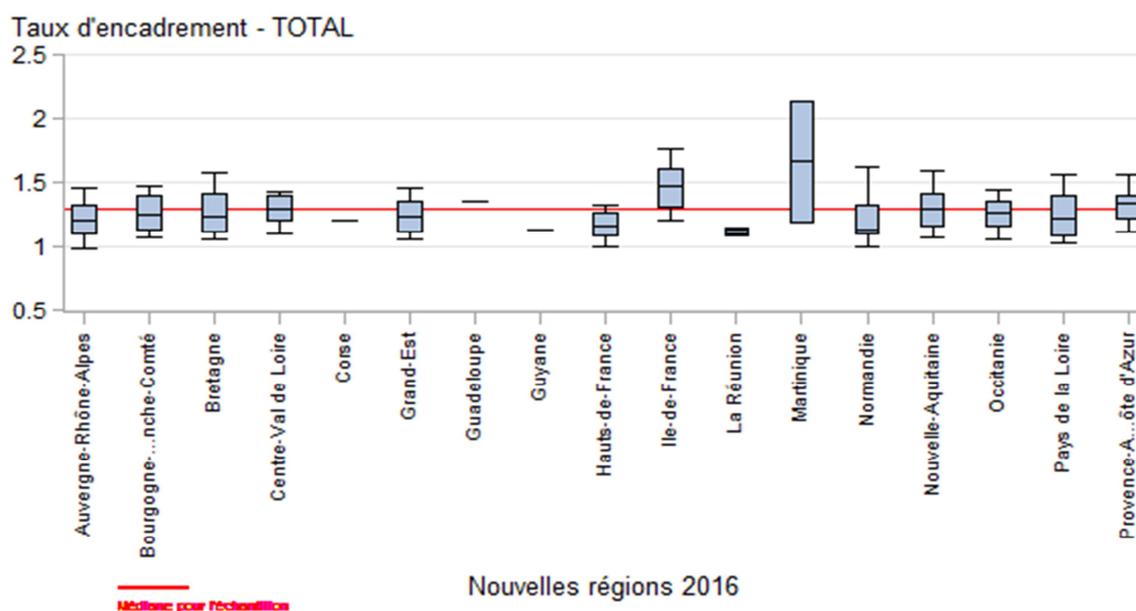
**Taux d'encadrement – MAS**

Taux d'encadrement en fonction de la capacité installée – MAS



Taux d'encadrement total corrigé des valeurs « très extrêmes » par région

Catégorie = MAS								
Nouvelles régions 2016	Taux d'encadrement						Moyenne pondérée	Rapport interdécile
	Nombre de structures	Premier décile (D1)	Vingt-cinquième percentile (Q1)	Médiane	Soixante-quinzième percentile (Q3)	Neuvième décile (D9)		
Guyane	1	1.137	1.137	<b>1.137</b>	1.137	1.137	<b>1.137</b>	1.00
Océan Indien	4	1.093	1.108	<b>1.139</b>	1.156	1.157	<b>1.133</b>	1.06
Normandie	28	1.001	1.105	<b>1.147</b>	1.415	1.631	<b>1.199</b>	1.63
Hauts-de-France	35	1.011	1.085	<b>1.175</b>	1.279	1.635	<b>1.212</b>	1.62
Corse	1	1.210	1.210	<b>1.210</b>	1.210	1.210	<b>1.210</b>	1.00
Auvergne-Rhône-Alpes	46	0.989	1.107	<b>1.233</b>	1.374	1.498	<b>1.200</b>	1.51
Grand-Est	49	1.063	1.123	<b>1.247</b>	1.412	1.683	<b>1.306</b>	1.58
Bretagne	20	1.087	1.137	<b>1.250</b>	1.474	1.747	<b>1.376</b>	1.61
Occitanie	66	1.067	1.186	<b>1.273</b>	1.399	1.482	<b>1.265</b>	1.39
Centre-Val de Loire	21	1.138	1.248	<b>1.294</b>	1.401	1.510	<b>1.314</b>	1.33
Bourgogne-Franche-Comté	24	1.083	1.131	<b>1.308</b>	1.429	1.509	<b>1.287</b>	1.39
Nouvelle-Aquitaine	44	1.086	1.203	<b>1.311</b>	1.441	1.681	<b>1.306</b>	1.55
Pays de la Loire	34	1.034	1.116	<b>1.314</b>	1.515	1.662	<b>1.333</b>	1.61
Guadeloupe	1	1.355	1.355	<b>1.355</b>	1.355	1.355	<b>1.355</b>	1.00
Provence-Alpes-Côte d'Azur	32	1.151	1.234	<b>1.367</b>	1.477	1.588	<b>1.357</b>	1.38
Île-de-France	66	1.217	1.324	<b>1.503</b>	1.676	1.928	<b>1.514</b>	1.58
Martinique	2	1.196	1.196	<b>1.665</b>	2.134	2.134	<b>1.427</b>	1.79
<b>Total CA 2014</b>	<b>474</b>	<b>1.063</b>	<b>1.151</b>	<b>1.296</b>	<b>1.459</b>	<b>1.654</b>	<b>1.309</b>	<b>1.56</b>

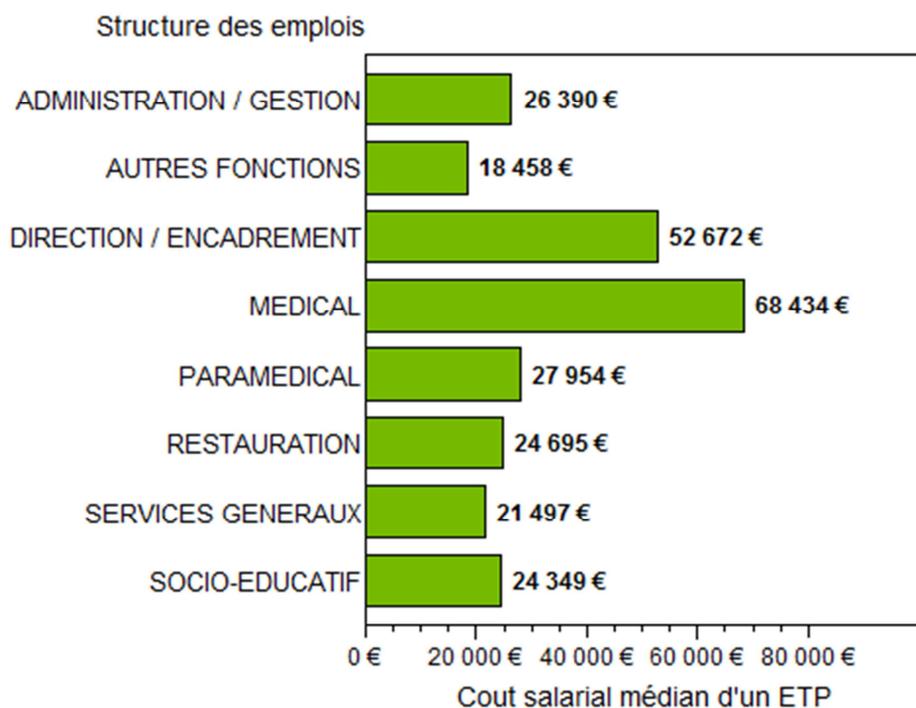


Taux d'encadrement médian par profil des emplois (nb ETP par place) – MAS

Taux d'encadrement par profil des emplois (nb ETP par place)	Nombre de structures	Premier décile (D1)	Vingt-cinquième percentile (Q1)	Médiane	Soixante-quinzième percentile (Q3)	Neuvième décile (D9)	Moyenne pondérée
ADMINISTRATION/GESTION	442	0.020	0.031	<b>0.045</b>	0.062	0.080	<b>0.046</b>
DIRECTION/ENCADREMENT	454	0.020	0.033	<b>0.047</b>	0.063	0.078	<b>0.046</b>
MÉDICAL	352	0.003	0.005	<b>0.008</b>	0.014	0.024	<b>0.011</b>
PARAMÉDICAL	381	0.057	0.103	<b>0.216</b>	0.468	0.591	<b>0.285</b>
SERVICES GÉNÉRAUX	432	0.051	0.103	<b>0.154</b>	0.215	0.274	<b>0.159</b>
SOCIO ÉDUCATIF	465	0.077	0.241	<b>0.587</b>	0.820	1.016	<b>0.558</b>

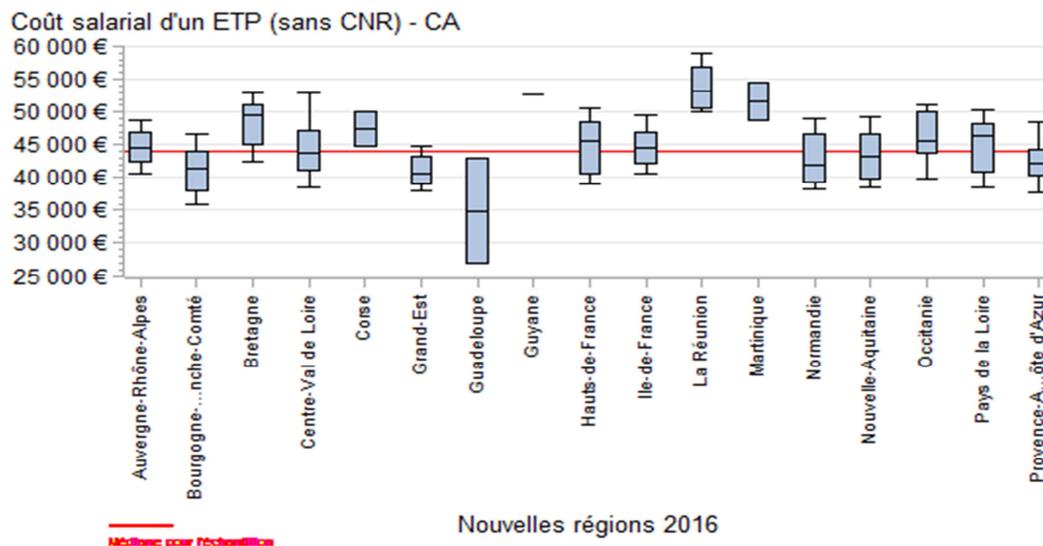
(\*) Attention : Le taux d'encadrement Total CA 2014 moyen pondéré est différent de la somme des taux d'encadrement moyens pondérés par profil de personnel, car chaque taux est corrigé distinctement de ces valeurs très extrêmes sur l'ensemble du panel, toutes structures confondues.

#### Coût salarial médian d'un ETP par structure des emplois – MAS



Coût salarial d'un ETP corrigé des valeurs « très extrêmes » par région

Catégorie = MAS								
Nouvelles régions 2016	Coût salarial d'un ETP						Moyenne pondérée	Rapport interdécile
	Nombre de structures	Premier décile (D1)	Vingt-cinquième percentile (Q1)	Médiane	Soixante-quinzième percentile (Q3)	Neuvième décile (D9)		
Auvergne-Rhône-Alpes	46	39 839 €	42 024 €	<b>44 423 €</b>	47 413 €	52 343 €	<b>45 255 €</b>	1.31
Bourgogne-Franche-Comté	24	34 508 €	37 669 €	<b>41 276 €</b>	45 305 €	49 124 €	<b>41 152 €</b>	1.42
Bretagne	20	39 160 €	43 062 €	<b>49 426 €</b>	52 061 €	55 018 €	<b>45 667 €</b>	1.40
Centre-Val de Loire	22	38 065 €	40 415 €	<b>43 708 €</b>	48 892 €	53 735 €	<b>44 315 €</b>	1.41
Corse	2	44 718 €	44 718 €	<b>47 412 €</b>	50 105 €	50 105 €	<b>47 502 €</b>	1.12
Grand-Est	50	35 245 €	38 331 €	<b>40 716 €</b>	43 716 €	47 286 €	<b>40 310 €</b>	1.34
Guadeloupe	2	26 912 €	26 912 €	<b>34 955 €</b>	42 998 €	42 998 €	<b>34 940 €</b>	1.60
Guyane	1	52 620 €	52 620 €	<b>52 620 €</b>	52 620 €	52 620 €	<b>52 620 €</b>	1.00
Hauts-de-France	40	35 486 €	40 173 €	<b>45 596 €</b>	49 267 €	55 482 €	<b>44 599 €</b>	1.56
Île-de-France	73	38 666 €	41 602 €	<b>44 443 €</b>	46 968 €	51 915 €	<b>44 307 €</b>	1.34
Martinique	2	48 736 €	48 736 €	<b>51 648 €</b>	54 560 €	54 560 €	<b>52 415 €</b>	1.12
Normandie	28	36 788 €	38 720 €	<b>41 937 €</b>	48 343 €	49 548 €	<b>42 708 €</b>	1.35
Nouvelle-Aquitaine	44	37 926 €	39 469 €	<b>43 346 €</b>	47 760 €	49 876 €	<b>43 865 €</b>	1.32
Occitanie	68	38 395 €	41 929 €	<b>45 440 €</b>	50 376 €	54 781 €	<b>45 159 €</b>	1.43
Océan Indien	4	50 046 €	50 549 €	<b>53 070 €</b>	56 962 €	58 837 €	<b>54 418 €</b>	1.18
Pays de la Loire	35	37 842 €	40 300 €	<b>46 276 €</b>	48 842 €	50 368 €	<b>45 765 €</b>	1.33
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35	35 259 €	39 715 €	<b>42 289 €</b>	44 366 €	48 737 €	<b>40 902 €</b>	1.38
<b>Total CA 2014</b>	<b>496</b>	<b>37 728 €</b>	<b>40 233 €</b>	<b>43 906 €</b>	<b>48 474 €</b>	<b>51 887 €</b>	<b>43 882 €</b>	<b>1.38</b>



Poids du personnel extérieur corrigé des valeurs « très extrêmes » par région

Nouvelles régions 2016	Poids du personnel extérieur						
	Nombre de structures	Premier décile (D1)	Vingt-cinquième percentile (Q1)	Médiane	Soixante-quinzième percentile (Q3)	Neuvième décile (D9)	Moyenne pondérée
Auvergne-Rhône-Alpes	42	0.0 %	0.0 %	<b>0.6 %</b>	1.5 %	3.7 %	<b>1.1 %</b>
Bourgogne-Franche-Comté	23	0.0 %	0.0 %	<b>0.5 %</b>	2.0 %	4.4 %	<b>1.1 %</b>
Bretagne	20	0.0 %	0.1 %	<b>0.2 %</b>	1.6 %	2.2 %	<b>0.8 %</b>
Centre-Val de Loire	22	0.0 %	0.0 %	<b>0.1 %</b>	1.2 %	2.9 %	<b>0.8 %</b>
Corse	2	0.2 %	0.2 %	<b>0.3 %</b>	0.4 %	0.4 %	<b>0.3 %</b>
Grand-Est	50	0.0 %	0.0 %	<b>0.3 %</b>	1.9 %	4.3 %	<b>1.1 %</b>
Guadeloupe	2	0.0 %	0.0 %	<b>1.8 %</b>	3.6 %	3.6 %	<b>0.6 %</b>
Guyane	1	4.8 %	4.8 %	<b>4.8 %</b>	4.8 %	4.8 %	<b>4.8 %</b>
Hauts-de-France	39	0.0 %	0.0 %	<b>0.8 %</b>	2.0 %	3.5 %	<b>1.1 %</b>
Île-de-France	65	0.0 %	0.2 %	<b>0.7 %</b>	2.4 %	4.3 %	<b>1.4 %</b>
Martinique	2	0.0 %	0.0 %	<b>0.1 %</b>	0.2 %	0.2 %	<b>0.1 %</b>
Normandie	27	0.0 %	0.0 %	<b>0.5 %</b>	1.4 %	5.1 %	<b>0.9 %</b>
Nouvelle-Aquitaine	39	0.0 %	0.0 %	<b>0.3 %</b>	1.0 %	3.2 %	<b>0.9 %</b>
Occitanie	62	0.0 %	0.1 %	<b>0.5 %</b>	1.4 %	3.6 %	<b>1.2 %</b>
Océan Indien	4	0.0 %	0.0 %	<b>0.0 %</b>	0.0 %	0.0 %	<b>0.0 %</b>
Pays de la Loire	35	0.0 %	0.0 %	<b>0.7 %</b>	1.5 %	2.9 %	<b>1.2 %</b>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	30	0.0 %	0.0 %	<b>0.4 %</b>	2.9 %	5.3 %	<b>1.4 %</b>
<b>Total CA 2014</b>	<b>465</b>	<b>0.0 %</b>	<b>0.0 %</b>	<b>0.5 %</b>	<b>1.5 %</b>	<b>3.8 %</b>	<b>1.1 %</b>

Analyse de la variabilité du taux d'encadrement total – variables statistiquement significatives

Variables catégorielles		Nombre de structures	Moyenne pondérée	p value et seuils de significativité : 1 % *** 5 % ** 10 %* >10 % ns en comparaison de la Référence
<b>Année d'ouverture</b>				
ESMS ouvert avant 1971		9	1.270	0.6957 ns
ESMS ouvert entre 1971 et 1980		12	1.208	0.0550*
ESMS ouvert entre 1981 et 1990		111	1.226	0.0185**
ESMS ouvert entre 1991 et 2000		124	1.254	0.0184**
ESMS ouvert après 2000		221	1.326	Référence
<b>Modalité d'accueil</b>				
Modalité Accueil Internat : Non		29	1.049	0.0000***
Modalité Accueil Internat : Oui		458	1.289	Référence
<b>Déficiences</b>				
Autorisation Cérébrolésés : Non		468	1.279	0.0763*
Autorisation Cérébrolésés : Oui		19	1.256	Référence
Autorisation Polyhandicapés : Non		261	1.305	0.0628*
Autorisation Polyhandicapés : Oui		213	1.315	Référence
Autorisation Tous types déficiences : Non		362	1.325	0.0932*
Autorisation Tous types déficiences : Oui		112	1.264	Référence

\*\*\* : très significatif, \*\* : moyennement significatif, \* : peu significatif, ns : non significatif

## V – Moyens financiers – MAS

### Synthèse des moyens financiers

**Les principales analyses dégagées sur la situation budgétaire des MAS étudiées sont les suivantes :**

- une structure des recettes composée logiquement et majoritairement du produit de la tarification (93,7 % sur les CA 2014). L'écart entre la prévision (budget exécutoire [BE]) et la réalisation (compte administratif [CA]) est significatif : 3,4 % des charges brutes. Il traduit la sous-évaluation des recettes annexes lors de la fixation du BE ;
- une structure des dépenses stable, consacrée majoritairement aux charges en personnel : autour de 70 % ;
- des reprises d'excédents supérieures aux reprises de déficit ; elles s'établissent en moyenne à 4 085 euros par MAS ;
- la part des crédits non reconductibles (CNR) dans le total des charges affectées aux MAS est égale à 1,61 % soit en moyenne 47 885 euros par MAS. Les CNR concernent principalement le groupe 2 (personnel) des dépenses.

**La situation financière des MAS observées est plutôt fragile :**

- un taux de marge brute médian de seulement 4,5 %. Il est communément admis que le taux de marge brut, qui témoigne de la capacité de l'établissement à couvrir ses investissements futurs et leur financement ainsi que les provisions devant être constituées, doit se situer entre 7 % et 8 %. De plus, 25 % des MAS ont un taux de marge brute inférieur ou égal à -1,9 % ; ce taux reflète les difficultés pour ces structures à engendrer des ressources de trésorerie pour couvrir leurs investissements ;
- un taux de capacité d'autofinancement (CAF) médian de seulement 1,7 %. Ce taux permet d'apprécier la capacité de l'activité de la MAS à générer des excédents et, de ce fait, sa capacité à investir. Il est estimé satisfaisant lorsqu'il est compris entre 5 et 10 %. De plus, 43 % des MAS du panel sont en insuffisance d'autofinancement (CAF négative), ce qui signifie que ces établissements sont dans une situation fragile.

**Le coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) :**

- le coût médian net par place (hors CNR, recettes en atténuation et provisions) des MAS de notre panel est égal à 74 603 euros. 10 % des MAS ont un coût net par place inférieur à 62 621 euros, et 10 % ont un coût net par place supérieur à 94 766 euros ;
- des disparités régionales sont observées : hors les DOM, les coûts nets par place médians varient de 68 114 euros en Normandie à 88 051 euros en Île-de-France.

**Constats principaux des analyses des facteurs associés à la variabilité du coût net à la place :**

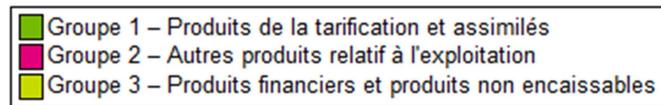
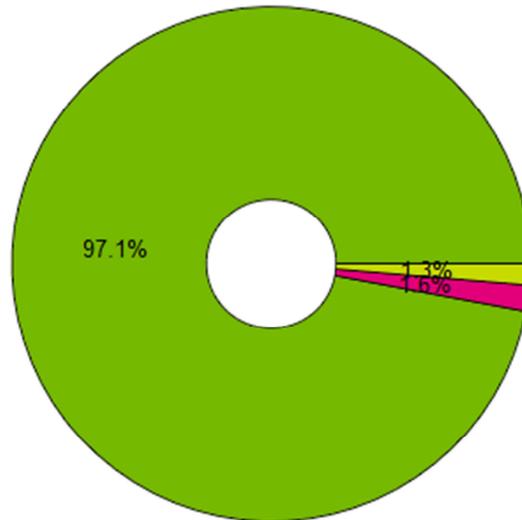
On observe que les variables taille et statut majoritaire de personnel n'ont pas d'influence sur le coût net par place des MAS.

Les coûts nets à la place sont significativement plus élevés dans les MAS ouvertes après 2000, implantées dans de grandes aires urbaines et qui accueillent majoritairement en internat.

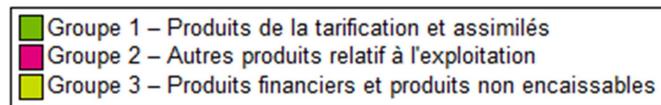
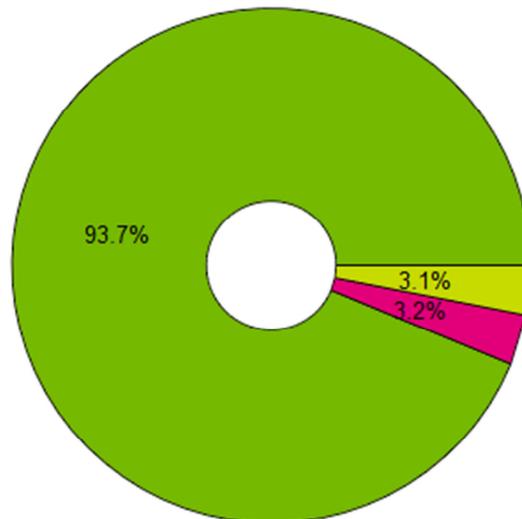
À l'inverse, les coûts nets à la place sont significativement plus faibles dans les MAS plus anciennes, implantées dans des communes isolées, qui accueillent des personnes souffrant d'une déficience intellectuelle, majoritairement en semi-internat.

Structure des recettes par groupe sur la section d'exploitation – MAS

Répartition des produits par groupe – BE

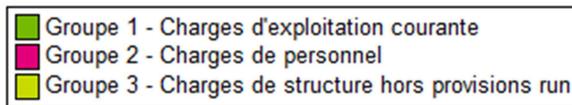
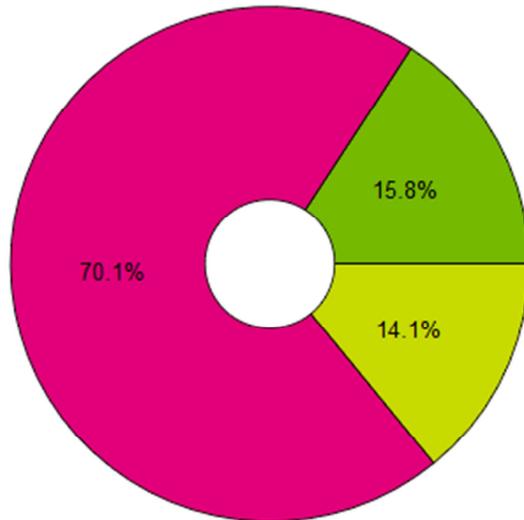


Répartition des produits par groupe – CA

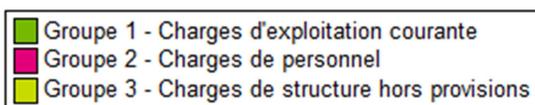
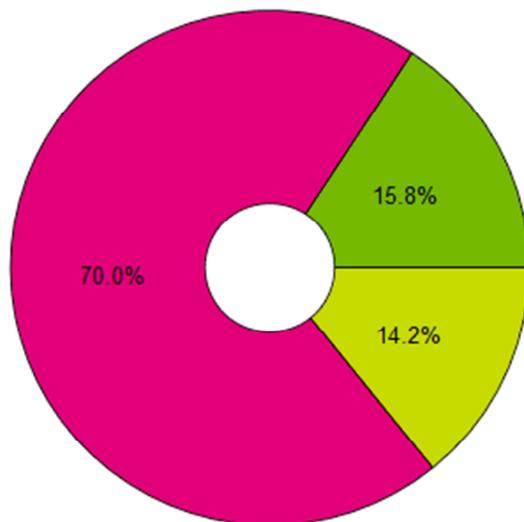


Structure des dépenses par groupe sur la section d'exploitation – MAS

Répartition des dépenses par groupe - BE



Répartition des dépenses par groupe – CA



Les crédits non reconductibles (CNR) – MAS

Emploi des CNR attribués aux ESMS par les ARS selon leur groupe de charges de rattachement

	Montant des CNR	Montant moyen par ESMS	Montant moyen par place	Part des CNR dans chaque groupe	Part des groupes dans les CNR
Groupe 1 - Exploitation	590 892 €	5 050 €	118 €	0.97 %	10.55 %
Groupe 2 - Personnel	3 191 490 €	27 278 €	639 €	1.06 %	56.97 %
Groupe 3 - Structure	1 820 148 €	15 557 €	365 €	2.80 %	32.49 %
<b>Total CA 2014</b>	<b>5 602 530 €</b>	<b>47 885 €</b>	<b>1 123 €</b>	<b>1.61 %</b>	<b>100.00 %</b>

Transport – MAS

Coût des transports d'usagers par place installée – MAS

Nouvelles régions 2016	Coût des transports d'usagers par place installée						
	Nombre de structures	Premier décile (D1)	Vingt-cinquième percentile (Q1)	Médiane	Soixante-quinzième percentile (Q3)	Neuvième décile (D9)	Moyenne pondérée
Auvergne-Rhône-Alpes	46	0 €	0 €	<b>19 €</b>	425 €	1 462 €	<b>380 €</b>
Bourgogne-Franche-Comté	26	0 €	0 €	<b>117 €</b>	416 €	810 €	<b>319 €</b>
Bretagne	21	0 €	0 €	<b>11 €</b>	478 €	1 087 €	<b>481 €</b>
Centre-Val de Loire	22	0 €	0 €	<b>47 €</b>	1 057 €	1 570 €	<b>641 €</b>
Corse	2	0 €	0 €	<b>26 €</b>	52 €	52 €	<b>18 €</b>
Grand-Est	48	0 €	0 €	<b>201 €</b>	873 €	1 409 €	<b>555 €</b>
Guadeloupe	2	0 €	0 €	<b>236 €</b>	472 €	472 €	<b>249 €</b>
Guyane	1	0 €	0 €	<b>0 €</b>	0 €	0 €	<b>0 €</b>
Hauts-de-France	36	0 €	2 €	<b>217 €</b>	1 088 €	1 790 €	<b>664 €</b>
Île-de-France	69	0 €	0 €	<b>10 €</b>	1 210 €	1 670 €	<b>623 €</b>
Martinique	1	2 923 €	2 923 €	<b>2 923 €</b>	2 923 €	2 923 €	<b>2 923 €</b>
Normandie	27	0 €	0 €	<b>231 €</b>	965 €	1 779 €	<b>525 €</b>
Nouvelle-Aquitaine	44	0 €	0 €	<b>4 €</b>	305 €	1 635 €	<b>273 €</b>
Occitanie	67	0 €	0 €	<b>0 €</b>	168 €	772 €	<b>240 €</b>
Océan Indien	4	381 €	595 €	<b>1 234 €</b>	1 840 €	2 019 €	<b>1 222 €</b>
Pays de la Loire	34	0 €	2 €	<b>174 €</b>	848 €	1 379 €	<b>484 €</b>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	32	0 €	3 €	<b>788 €</b>	2 005 €	2 823 €	<b>1 219 €</b>
<b>Total CA 2014</b>	<b>482</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>55 €</b>	<b>819 €</b>	<b>1 638 €</b>	<b>519 €</b>

## Part des transports d'usagers dans la dépense totale – MAS

Nouvelles régions 2016	Part des transports d'usager dans la dépense						
	Nombre de structures	Premier décile (D1)	Vingt-cinquième percentile (Q1)	Médiane	Soixante-quinzième percentile (Q3)	Neuvième décile (D9)	Moyenne pondérée
Auvergne-Rhône-Alpes	46	0.0 %	0.0 %	<b>0.0 %</b>	0.7 %	2.0 %	<b>0.5 %</b>
Bourgogne-Franche-Comté	25	0.0 %	0.0 %	<b>0.1 %</b>	0.5 %	1.0 %	<b>0.4 %</b>
Bretagne	20	0.0 %	0.0 %	<b>0.0 %</b>	0.5 %	1.2 %	<b>0.3 %</b>
Centre-Val de Loire	22	0.0 %	0.0 %	<b>0.1 %</b>	1.1 %	1.7 %	<b>0.8 %</b>
Corse	2	0.0 %	0.0 %	<b>0.0 %</b>	0.0 %	0.0 %	<b>0.0 %</b>
Grand-Est	50	0.0 %	0.0 %	<b>0.3 %</b>	1.2 %	1.9 %	<b>0.8 %</b>
Guadeloupe	3	0.0 %	0.0 %	<b>0.0 %</b>	1.0 %	1.0 %	<b>0.1 %</b>
Guyane	1	0.0 %	0.0 %	<b>0.0 %</b>	0.0 %	0.0 %	<b>0.0 %</b>
Hauts-de-France	41	0.0 %	0.0 %	<b>0.1 %</b>	1.4 %	2.1 %	<b>0.8 %</b>
Île-de-France	74	0.0 %	0.0 %	<b>0.2 %</b>	1.2 %	1.8 %	<b>0.7 %</b>
Martinique	2	3.2 %	3.2 %	<b>3.7 %</b>	4.2 %	4.2 %	<b>3.5 %</b>
Normandie	28	0.0 %	0.0 %	<b>0.3 %</b>	1.4 %	2.5 %	<b>0.9 %</b>
Nouvelle-Aquitaine	46	0.0 %	0.0 %	<b>0.0 %</b>	0.6 %	2.0 %	<b>0.4 %</b>
Occitanie	68	0.0 %	0.0 %	<b>0.0 %</b>	0.2 %	1.0 %	<b>0.3 %</b>
Océan Indien	4	0.5 %	0.7 %	<b>1.3 %</b>	2.1 %	2.3 %	<b>1.4 %</b>
Pays de la Loire	35	0.0 %	0.0 %	<b>0.2 %</b>	1.1 %	1.8 %	<b>0.5 %</b>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35	0.0 %	0.0 %	<b>0.9 %</b>	2.8 %	3.4 %	<b>1.5 %</b>
<b>Total CA 2014</b>	<b>502</b>	<b>0.0 %</b>	<b>0.0 %</b>	<b>0.1 %</b>	<b>1.1 %</b>	<b>2.0 %</b>	<b>0.7 %</b>

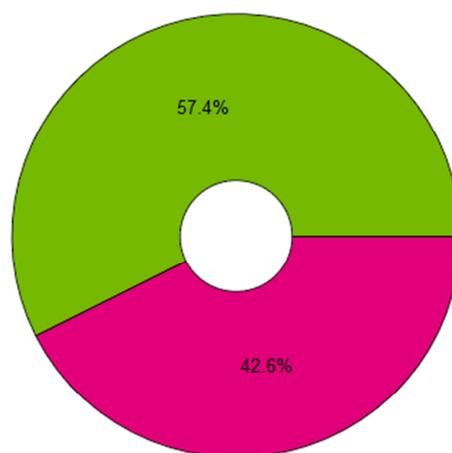
Part des prestations extérieures dans la dépense – MAS

Catégorie = MAS								
Nouvelles régions 2016	Part des prestations extérieures dans la dépense							
	Nombre de structures	Premier décile (D1)	Vingt-cinquième percentile (Q1)	Médiane	Soixante-quinzième percentile (Q3)	Neuvième décile (D9)	Moyenne pondérée	Rapport interdécile
Auvergne-Rhône-Alpes	41	0.3 %	1.0 %	<b>5.8 %</b>	8.3 %	9.8 %	<b>5.3 %</b>	29.94
Bourgogne-Franche-Comté	24	0.1 %	1.3 %	<b>7.4 %</b>	8.9 %	9.5 %	<b>5.9 %</b>	119.59
Bretagne	21	0.2 %	4.0 %	<b>5.9 %</b>	7.7 %	8.3 %	<b>5.7 %</b>	52.48
Centre-Val de Loire	19	0.0 %	2.7 %	<b>6.7 %</b>	7.9 %	10.3 %	<b>5.4 %</b>	231.79
Corse	2	1.0 %	1.0 %	<b>1.5 %</b>	2.0 %	2.0 %	<b>1.5 %</b>	1.96
Grand-Est	48	0.3 %	2.0 %	<b>5.5 %</b>	8.4 %	9.7 %	<b>5.4 %</b>	35.33
Guadeloupe	3	1.4 %	1.4 %	<b>4.7 %</b>	7.9 %	7.9 %	<b>6.0 %</b>	5.83
Guyane	1	7.8 %	7.8 %	<b>7.8 %</b>	7.8 %	7.8 %	<b>7.8 %</b>	1.00
Hauts-de-France	38	0.2 %	5.2 %	<b>7.5 %</b>	9.5 %	10.5 %	<b>7.5 %</b>	52.57
Île-de-France	71	1.3 %	3.1 %	<b>6.6 %</b>	9.0 %	10.3 %	<b>6.4 %</b>	8.27
Martinique	2	5.9 %	5.9 %	<b>7.2 %</b>	8.4 %	8.4 %	<b>7.5 %</b>	1.43
Normandie	22	0.2 %	1.6 %	<b>5.7 %</b>	7.9 %	8.7 %	<b>5.3 %</b>	41.29
Nouvelle-Aquitaine	43	0.0 %	0.9 %	<b>5.4 %</b>	7.3 %	9.3 %	<b>4.6 %</b>	.
Occitanie	65	0.1 %	0.9 %	<b>5.3 %</b>	7.5 %	9.1 %	<b>4.6 %</b>	98.15
Océan Indien	3	0.1 %	0.1 %	<b>5.3 %</b>	6.0 %	6.0 %	<b>4.3 %</b>	117.19
Pays de la Loire	35	0.9 %	3.2 %	<b>6.0 %</b>	7.1 %	8.8 %	<b>5.5 %</b>	10.21
Provence-Alpes-Côte d'Azur	28	0.5 %	2.7 %	<b>6.0 %</b>	8.8 %	10.8 %	<b>5.4 %</b>	21.29
<b>Total CA 2014</b>	<b>466</b>	<b>0.2 %</b>	<b>1.9 %</b>	<b>6.0 %</b>	<b>8.3 %</b>	<b>9.9 %</b>	<b>5.6 %</b>	<b>49.47</b>

## Taux de capacité d'autofinancement – MAS

Catégorie = MAS								
Nouvelles régions 2016	Taux de CAF							
	Nombre de structures	Premier décile (D1)	Vingt-cinquième percentile (Q1)	Médiane	Soixante-quinzième percentile (Q3)	Neuvième décile (D9)	Moyenne pondérée	Rapport interdécile
Auvergne-Rhône-Alpes	46	-10.9 %	-5.4 %	<b>-0.2 %</b>	4.8 %	7.6 %	<b>-1.6 %</b>	-0.69
Bourgogne-Franche-Comté	25	-14.5 %	-3.5 %	<b>0.5 %</b>	4.8 %	11.8 %	<b>1.6 %</b>	-0.82
Bretagne	20	-7.8 %	-3.5 %	<b>-0.1 %</b>	4.5 %	9.2 %	<b>2.0 %</b>	-1.19
Centre-Val de Loire	22	-9.8 %	-2.7 %	<b>1.9 %</b>	5.4 %	8.1 %	<b>1.8 %</b>	-0.83
Corse	2	-5.1 %	-5.1 %	<b>-1.1 %</b>	2.9 %	2.9 %	<b>-1.4 %</b>	-0.56
Grand-Est	51	-5.7 %	-3.3 %	<b>1.3 %</b>	6.8 %	14.8 %	<b>2.7 %</b>	-2.60
Guadeloupe	2	-1.2 %	-1.2 %	<b>1.9 %</b>	5.0 %	5.0 %	<b>0.6 %</b>	-4.16
Guyane	1	-13.4 %	-13.4 %	<b>-13.4 %</b>	-13.4 %	-13.4 %	<b>-13.4 %</b>	1.00
Hauts-de-France	41	-7.1 %	-5.1 %	<b>1.8 %</b>	6.0 %	21.5 %	<b>2.4 %</b>	-3.00
Île-de-France	72	-4.0 %	1.7 %	<b>6.4 %</b>	15.3 %	21.1 %	<b>9.1 %</b>	-5.25
Martinique	2	8.6 %	8.6 %	<b>10.1 %</b>	11.6 %	11.6 %	<b>9.7 %</b>	1.35
Normandie	27	-11.6 %	-4.4 %	<b>0.2 %</b>	5.8 %	16.5 %	<b>1.7 %</b>	-1.43
Nouvelle-Aquitaine	46	-6.5 %	-4.5 %	<b>-1.4 %</b>	3.5 %	6.7 %	<b>-1.5 %</b>	-1.02
Occitanie	68	-6.1 %	-1.4 %	<b>2.6 %</b>	8.5 %	14.8 %	<b>3.6 %</b>	-2.42
Océan Indien	4	-1.9 %	3.5 %	<b>11.6 %</b>	19.7 %	25.0 %	<b>10.2 %</b>	-13.04
Pays de la Loire	36	-9.3 %	-4.1 %	<b>-1.0 %</b>	6.1 %	10.3 %	<b>1.4 %</b>	-1.12
Provence-Alpes-Côte d'Azur	34	-7.7 %	-2.7 %	<b>2.1 %</b>	6.0 %	8.8 %	<b>3.3 %</b>	-1.13
<b>Total CA 2014</b>	<b>499</b>	<b>-7.1 %</b>	<b>-3.3 %</b>	<b>1.7 %</b>	<b>7.0 %</b>	<b>14.7 %</b>	<b>3.1 %</b>	<b>-2.08</b>

## Répartition (en nombre d'IME) des taux de CAF et des taux d'IAF



## Taux de marge brute – MAS



## Analyse des comptes administratifs 2014 : Les MAS

Catégorie = MAS								
Nouvelles régions 2016	Taux de marge brute							
	Nombre de structures	Premier décile (D1)	Vingt-cinquième percentile (Q1)	Médiane	Soixante-quinzième percentile (Q3)	Neuvième décile (D9)	Moyenne pondérée	Rapport interdécile
Auvergne-Rhône-Alpes	46	-9.0 %	-3.4 %	<b>1.7 %</b>	7.5 %	10.7 %	<b>0.7 %</b>	-1.19
Bourgogne-Franche-Comté	26	-11.4 %	-1.5 %	<b>1.7 %</b>	9.4 %	19.1 %	<b>4.9 %</b>	-1.68
Bretagne	21	-8.8 %	-4.1 %	<b>0.1 %</b>	4.3 %	6.6 %	<b>1.2 %</b>	-0.75
Centre-Val de Loire	22	-10.0 %	-0.2 %	<b>1.7 %</b>	8.1 %	11.4 %	<b>2.3 %</b>	-1.14
Corse	2	-3.7 %	-3.7 %	<b>-0.8 %</b>	2.0 %	2.0 %	<b>-1.0 %</b>	-0.54
Grand-Est	52	-4.8 %	-1.0 %	<b>2.9 %</b>	8.7 %	13.5 %	<b>3.8 %</b>	-2.83
Guadeloupe	2	1.7 %	1.7 %	<b>5.7 %</b>	9.7 %	9.7 %	<b>7.7 %</b>	5.75
Guyane	1	-7.7 %	-7.7 %	<b>-7.7 %</b>	-7.7 %	-7.7 %	<b>-7.7 %</b>	1.00
Hauts-de-France	42	-7.0 %	-1.9 %	<b>2.7 %</b>	9.7 %	21.3 %	<b>4.1 %</b>	-3.04
Île-de-France	75	-4.9 %	2.2 %	<b>9.1 %</b>	14.1 %	24.2 %	<b>9.5 %</b>	-4.97
Martinique	2	12.6 %	12.6 %	<b>14.3 %</b>	15.9 %	15.9 %	<b>14.8 %</b>	1.26
Normandie	28	-10.9 %	-4.2 %	<b>3.2 %</b>	8.9 %	20.0 %	<b>3.5 %</b>	-1.83
Nouvelle-Aquitaine	46	-5.6 %	-1.5 %	<b>3.6 %</b>	8.6 %	13.5 %	<b>2.7 %</b>	-2.42
Occitanie	65	-6.7 %	-2.3 %	<b>3.2 %</b>	9.9 %	14.1 %	<b>4.7 %</b>	-2.10
Océan Indien	4	1.9 %	8.8 %	<b>17.3 %</b>	20.7 %	22.4 %	<b>13.3 %</b>	12.08
Pays de la Loire	35	-6.3 %	-2.8 %	<b>1.8 %</b>	6.7 %	8.5 %	<b>1.9 %</b>	-1.36
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35	-9.9 %	-2.6 %	<b>3.2 %</b>	7.2 %	14.9 %	<b>3.0 %</b>	-1.51
<b>Total CA 2014</b>	<b>504</b>	<b>-7.5 %</b>	<b>-1.9 %</b>	<b>3.1 %</b>	<b>9.4 %</b>	<b>16.4 %</b>	<b>4.5 %</b>	<b>-2.18</b>

## Taux d'amortissement – MAS

Catégorie = MAS								
Nouvelles régions 2016	Taux d'amortissement						Moyenne pondérée	Rapport interdécile
	Nombre de structures	Premier décile (D1)	Vingt-cinquième percentile (Q1)	Médiane	Soixante-quinzième percentile (Q3)	Neuvième décile (D9)		
Auvergne-Rhône-Alpes	47	1.3 %	2.2 %	<b>4.5 %</b>	6.6 %	9.0 %	<b>5.4 %</b>	6.67
Bourgogne-Franche-Comté	26	3.6 %	4.3 %	<b>6.3 %</b>	7.3 %	11.0 %	<b>6.4 %</b>	3.09
Bretagne	20	1.2 %	2.3 %	<b>5.0 %</b>	7.5 %	8.7 %	<b>5.6 %</b>	7.44
Centre-Val de Loire	22	2.5 %	3.5 %	<b>6.2 %</b>	8.9 %	10.9 %	<b>6.4 %</b>	4.29
Corse	2	2.0 %	2.0 %	<b>3.6 %</b>	5.2 %	5.2 %	<b>3.5 %</b>	2.53
Grand-Est	52	3.1 %	4.5 %	<b>6.1 %</b>	7.5 %	10.0 %	<b>6.4 %</b>	3.26
Guadeloupe	3	0.0 %	0.0 %	<b>0.1 %</b>	4.4 %	4.4 %	<b>2.9 %</b>	.
Guyane	1	6.2 %	6.2 %	<b>6.2 %</b>	6.2 %	6.2 %	<b>6.2 %</b>	1.00
Hauts-de-France	42	1.5 %	2.5 %	<b>4.5 %</b>	6.8 %	10.2 %	<b>5.0 %</b>	6.72
Île-de-France	75	3.1 %	4.8 %	<b>7.4 %</b>	9.1 %	11.0 %	<b>7.4 %</b>	3.57
Martinique	2	4.2 %	4.2 %	<b>5.3 %</b>	6.4 %	6.4 %	<b>5.6 %</b>	1.53
Normandie	27	1.8 %	2.7 %	<b>4.4 %</b>	7.2 %	9.3 %	<b>4.6 %</b>	5.18
Nouvelle-Aquitaine	46	1.7 %	3.3 %	<b>5.8 %</b>	8.0 %	9.6 %	<b>5.9 %</b>	5.74
Occitanie	67	1.9 %	3.4 %	<b>5.9 %</b>	8.5 %	9.8 %	<b>6.0 %</b>	5.02
Océan Indien	4	5.1 %	5.3 %	<b>7.4 %</b>	10.8 %	12.3 %	<b>8.0 %</b>	2.40
Pays de la Loire	36	0.8 %	3.6 %	<b>6.5 %</b>	8.5 %	10.1 %	<b>6.6 %</b>	13.17
Provence-Alpes-Côte d'Azur	34	3.1 %	4.1 %	<b>5.9 %</b>	8.0 %	10.2 %	<b>6.6 %</b>	3.34
<b>Total CA 2014</b>	<b>506</b>	<b>2.0 %</b>	<b>3.6 %</b>	<b>5.7 %</b>	<b>8.1 %</b>	<b>10.1 %</b>	<b>6.2 %</b>	<b>5.00</b>

Poids des amortissements sur la CAF – MAS

Catégorie = MAS								
Nouvelles régions 2016	Poids des amortissements sur la CAF							
	Nombre de structures	Premier décile (D1)	Vingt-cinquième percentile (Q1)	Médiane	Soixante-quinzième percentile (Q3)	Neuvième décile (D9)	Moyenne pondérée	Rapport interdécile
Auvergne-Rhône-Alpes	40	-104.6 %	-63.1 %	<b>-0.2 %</b>	86.8 %	156.1 %	<b>-9.4 %</b>	-1.49
Bourgogne-Franche-Comté	22	-162.7 %	-60.6 %	<b>19.1 %</b>	99.3 %	155.3 %	<b>209.1 %</b>	-0.95
Bretagne	14	-71.0 %	-57.7 %	<b>20.6 %</b>	79.6 %	118.6 %	<b>398.8 %</b>	-1.67
Centre-Val de Loire	19	-165.4 %	-35.4 %	<b>92.8 %</b>	168.1 %	268.4 %	<b>2971.6 %</b>	-1.62
Corse	2	-40.3 %	-40.3 %	<b>70.7 %</b>	181.8 %	181.8 %	<b>-326.0 %</b>	-4.51
Grand-Est	40	-145.2 %	-86.8 %	<b>37.5 %</b>	75.5 %	168.0 %	<b>237.9 %</b>	-1.16
Guadeloupe	2	0.0 %	0.0 %	<b>0.0 %</b>	0.0 %	0.0 %	<b>0.0 %</b>	.
Guyane	1	-46.4 %	-46.4 %	<b>-46.4 %</b>	-46.4 %	-46.4 %	<b>-46.4 %</b>	1.00
Hauts-de-France	40	-133.9 %	-53.2 %	<b>12.6 %</b>	92.2 %	159.4 %	<b>220.7 %</b>	-1.19
Île-de-France	69	-69.2 %	13.8 %	<b>52.6 %</b>	103.0 %	187.2 %	<b>-20.8 %</b>	-2.71
Martinique	2	36.1 %	36.1 %	<b>55.2 %</b>	74.2 %	74.2 %	<b>52.3 %</b>	2.06
Normandie	22	-109.8 %	-42.3 %	<b>-0.0 %</b>	62.3 %	85.3 %	<b>96.7 %</b>	-0.78
Nouvelle-Aquitaine	35	-186.5 %	-71.7 %	<b>-28.8 %</b>	131.5 %	246.1 %	<b>-1890.3 %</b>	-1.32
Occitanie	51	-114.2 %	-21.2 %	<b>67.7 %</b>	112.6 %	169.1 %	<b>123.6 %</b>	-1.48
Océan Indien	3	20.4 %	20.4 %	<b>65.6 %</b>	137.6 %	137.6 %	<b>55.5 %</b>	6.73
Pays de la Loire	27	-156.3 %	-96.4 %	<b>-15.2 %</b>	94.2 %	179.8 %	<b>319.8 %</b>	-1.15
Provence-Alpes-Côte d'Azur	30	-132.9 %	-53.7 %	<b>46.1 %</b>	129.8 %	178.1 %	<b>213.0 %</b>	-1.34
<b>Total CA 2014</b>	<b>419</b>	<b>-125.0 %</b>	<b>-46.4 %</b>	<b>33.5 %</b>	<b>97.2 %</b>	<b>179.8 %</b>	<b>-68.4 %</b>	<b>-1.44</b>

## Reprises des résultats et appréciation des résultats administratifs 2014 non retraités par région

## Reprises des résultats par région

Nouvelles régions 2016	Montant des reprises de déficits antérieurs	Montant des reprises d'excédents antérieurs	Solde des reprises de résultats antérieurs	Montant moyen du solde des reprises des résultats antérieurs par place	Montant moyen du solde des reprises des résultats antérieurs par ESMS
Auvergne-Rhône-Alpes	-158 504 €	89 403 €	247 907 €	145 €	5 903 €
Bourgogne-Franche-Comté	-19 572 €	4 413 €	23 985 €	29 €	1 090 €
Bretagne	-45 712 €	13 810 €	59 522 €	68 €	3 133 €
Centre-Val de Loire	0 €	178 290 €	178 290 €	299 €	9 384 €
Corse	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Grand-Est	-31 182 €	116 490 €	147 672 €	80 €	3 356 €
Guadeloupe	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Guyane	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Hauts-de-France	-20 663 €	84 419 €	105 082 €	82 €	3 002 €
Île-de-France	-90 362 €	192 739 €	283 101 €	143 €	5 662 €
Martinique	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Normandie	-16 304 €	0 €	16 304 €	25 €	858 €
Nouvelle-Aquitaine	-187 117 €	206 818 €	393 935 €	236 €	9 608 €
Occitanie	-29 975 €	95 123 €	125 098 €	59 €	2 453 €
Océan Indien	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Pays de la Loire	-6 670 €	65 804 €	72 474 €	60 €	2 132 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-16 929 €	29 238 €	46 167 €	41 €	1 592 €
<b>Total CA 2014</b>	<b>-622 991 €</b>	<b>1 076 546 €</b>	<b>1 699 536 €</b>	<b>105 €</b>	<b>4 085 €</b>

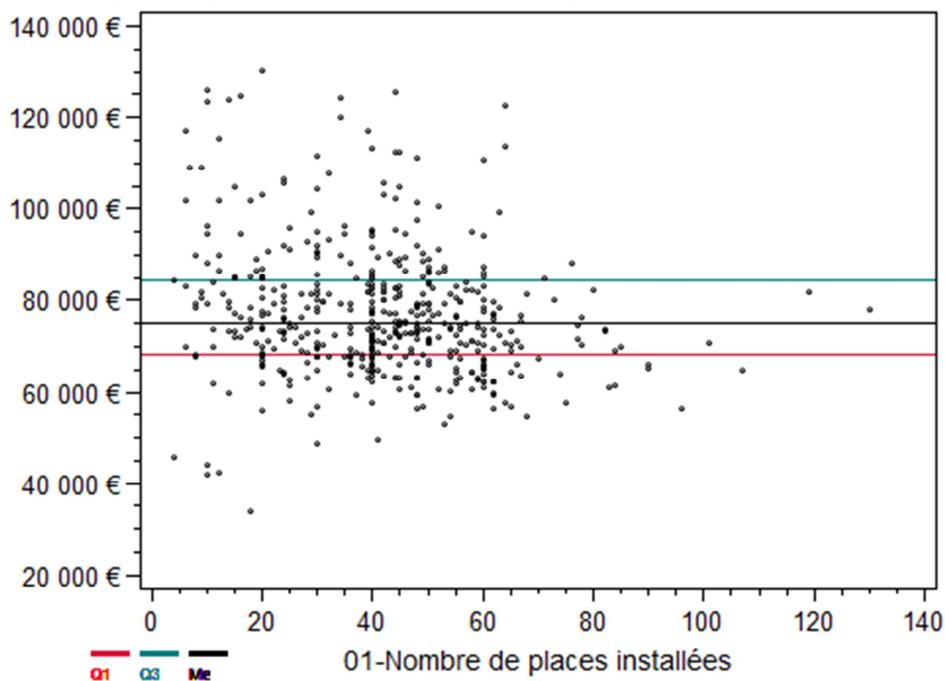
Appréciation des résultats comptables 2014 non retraités par région

Nouvelles régions 2016	Total des charges réalisé	Total des produits hors reprises des résultats antérieurs	Résultat comptable net proposé N	Part résultat comptable net proposé N (en %)
Auvergne-Rhône-Alpes	160 056 504 €	152 292 018 €	-7 764 486 €	-5 %
Bourgogne-Franche-Comté	87 253 764 €	87 337 841 €	84 078 €	0 %
Bretagne	77 605 691 €	72 612 446 €	-4 993 245 €	-6 %
Centre-Val de Loire	60 353 441 €	59 180 309 €	-1 173 133 €	-2 %
Corse	5 403 770 €	5 153 728 €	-250 043 €	-5 %
Grand-Est	174 403 663 €	171 250 757 €	-3 152 906 €	-2 %
Guadeloupe	3 833 948 €	4 661 296 €	827 349 €	22 %
Guyane	3 348 757 €	2 798 601 €	-550 156 €	-16 %
Hauts-de-France	144 001 705 €	141 809 024 €	-2 192 682 €	-2 %
Île-de-France	319 407 680 €	323 186 162 €	3 778 482 €	1 %
Martinique	7 240 944 €	7 488 379 €	247 435 €	3 %
Normandie	81 921 631 €	81 520 390 €	-401 240 €	-0 %
Nouvelle-Aquitaine	153 651 595 €	145 787 743 €	-7 863 851 €	-5 %
Occitanie	242 039 692 €	240 294 969 €	-1 744 723 €	-1 %
Océan Indien	18 889 608 €	19 641 640 €	752 032 €	4 %
Pays de la Loire	119 461 948 €	116 201 938 €	-3 260 010 €	-3 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	117 244 195 €	114 681 494 €	-2 562 701 €	-2 %
<b>Total CA 2014</b>	<b>1 776 118 537 €</b>	<b>1 745 898 737 €</b>	<b>-30 219 800 €</b>	<b>-2 %</b>

Coût net (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) par place – MAS

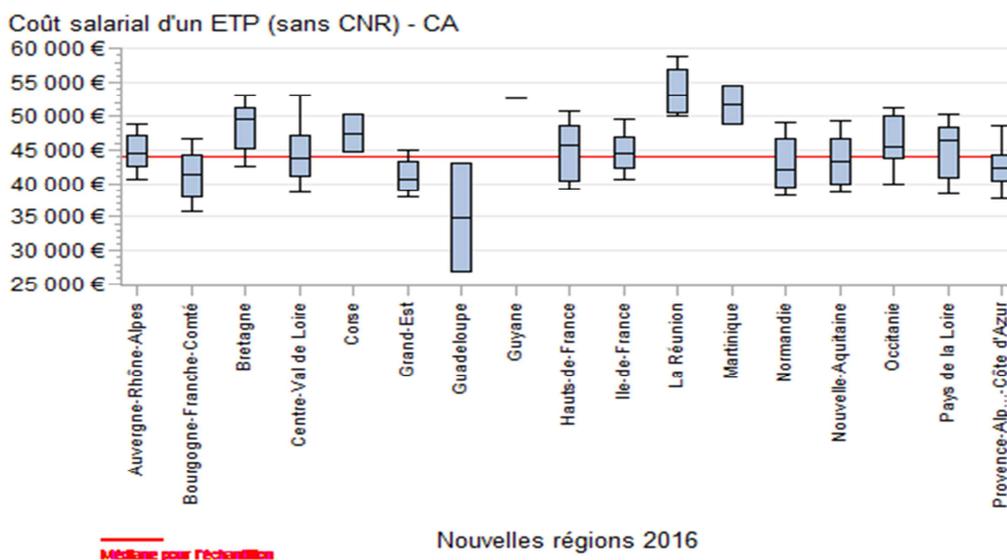
Coût par place en fonction de la capacité installée

32-Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) - CA



**Coût net (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) par place corrigé des valeurs « très extrêmes » par région**

Nouvelles régions 2016	Coût net (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) par place							
	Nombre de structures	Premier décile (D1)	Vingt-cinquième percentile (Q1)	Médiane	Soixante-quinzième percentile (Q3)	Neuvième décile (D9)	Moyenne pondérée	Rapport interdécile
Auvergne-Rhône-Alpes	47	61 716 €	67 816 €	<b>71 142 €</b>	79 427 €	86 044 €	<b>71 476 €</b>	1.39
Bourgogne-Franche-Comté	25	61 578 €	65 599 €	<b>69 425 €</b>	75 323 €	85 905 €	<b>72 908 €</b>	1.40
Bretagne	20	65 364 €	67 801 €	<b>79 083 €</b>	84 307 €	92 576 €	<b>80 762 €</b>	1.42
Centre-Val de Loire	22	72 773 €	73 919 €	<b>77 022 €</b>	81 571 €	92 116 €	<b>77 768 €</b>	1.27
Corse	1	66 687 €	66 687 €	<b>66 687 €</b>	66 687 €	66 687 €	<b>66 687 €</b>	1.00
Grand-Est	51	60 477 €	63 776 €	<b>69 239 €</b>	78 827 €	84 367 €	<b>70 523 €</b>	1.40
Guyane	1	83 389 €	83 389 €	<b>83 389 €</b>	83 389 €	83 389 €	<b>83 389 €</b>	1.00
Hauts-de-France	36	63 920 €	66 970 €	<b>74 194 €</b>	79 992 €	88 417 €	<b>73 596 €</b>	1.38
Île-de-France	70	73 581 €	79 237 €	<b>88 051 €</b>	103 003 €	115 285 €	<b>91 187 €</b>	1.57
Martinique	1	90 521 €	90 521 €	<b>90 521 €</b>	90 521 €	90 521 €	<b>90 521 €</b>	1.00
Normandie	28	56 035 €	61 761 €	<b>68 114 €</b>	73 985 €	90 310 €	<b>67 599 €</b>	1.61
Nouvelle-Aquitaine	46	62 171 €	68 930 €	<b>78 167 €</b>	85 466 €	92 800 €	<b>75 933 €</b>	1.49
Occitanie	67	63 209 €	67 833 €	<b>73 060 €</b>	81 219 €	90 684 €	<b>73 481 €</b>	1.43
Océan Indien	4	74 211 €	78 111 €	<b>83 454 €</b>	86 171 €	87 445 €	<b>82 573 €</b>	1.18
Pays de la Loire	33	64 951 €	68 424 €	<b>73 322 €</b>	77 152 €	83 131 €	<b>73 560 €</b>	1.28
Provence-Alpes-Côte d'Azur	33	68 965 €	72 856 €	<b>78 603 €</b>	81 792 €	94 766 €	<b>77 730 €</b>	1.37
<b>Total CA 2014</b>	<b>485</b>	<b>62 621 €</b>	<b>68 018 €</b>	<b>74 702 €</b>	<b>83 191 €</b>	<b>94 766 €</b>	<b>76 217 €</b>	<b>1.51</b>



## Analyse de la variabilité du coût net à la place – variables statistiquement significatives

Variables catégorielles		Nombre de structures	Moyenne pondérée	p value et seuils de significativité : 1 % *** 5 % ** 10 %* >10 % ns en comparaison de la Référence
<b>Année d'ouverture</b>				
ESMS ouvert avant 1971		9	75 967 €	0.9651 ns
ESMS ouvert entre 1971 et 1980		12	74 167 €	0.2443 ns
<b>ESMS ouvert entre 1981 et 1990</b>		<b>112</b>	<b>70 876 €</b>	<b>0.0000***</b>
ESMS ouvert entre 1991 et 2000		125	75 759 €	0.0306**
ESMS ouvert après 2000		217	80 109 €	Référence
<b>Modalité d'accueil</b>				
Mode Accueil Internat :	Non	27	69 884 €	0.0001***
Mode Accueil Internat :	Oui	458	76 501 €	Référence
Mode Accueil Semi-Internat :	Non	304	77 190 €	0.0022**
Mode Accueil Semi-Internat :	Oui	181	74 696 €	Référence
<b>Déficiences</b>				
Agrément Déficients intellectuels :	Non	403	76 910 €	0.0758*
Agrément Déficients intellectuels :	Oui	82	73 133 €	Référence
Autorisation Tous types déficiences : Non		369	77 548 €	0.0306**
Autorisation Tous types déficiences : Oui		116	72 309 €	Référence
<b>Aire urbaine</b>				
<b>Grandes AU</b>		<b>254</b>	<b>77 612 €</b>	<b>0.0345**</b>
Autres AU		59	72 701 €	0.7051 ns
Communes périurbaines		104	76 352 €	0.1875 ns
Autres Communes multipolarisées		18	73 317 €	0.6364 ns
<b>Communes isolées</b>		<b>50</b>	<b>73 663 €</b>	<b>Référence</b>

\*\*\* : très significatif, \*\* : moyennement significatif, \* : peu significatif, ns : non significatif

## ANNEXE 1 – Indicateurs et formules de calcul

Indicateurs	Mode de calcul	Unité
<b>Offre de services</b>		
Taux d'occupation	Numérateur : Nombre de journées réalisées (externat, internat, semi-internat autres) Dénominateur : nombre de journées d'ouverture théoriques (= 365 pour les MAS) X capacité installées (places)	%
Taux de Réalisation EXTERNAT	Numérateur : Nombre de journées réalisées en EXTERNAT (CA) Dénominateur : Nombre de journées prévisionnelles en EXTERNAT (BE)	%
Taux de Réalisation INTERNAT	Numérateur : Nombre de journées réalisées en INTERNAT (CA) Dénominateur : Nombre de journées prévisionnelles en INTERNAT (BE)	%
Taux de Réalisation SEMI-INTERNAT	Numérateur : Nombre de journées réalisées en SEMI-INTERNAT (CA) Dénominateur : Nombre de journées prévisionnelles en SEMI-INTERNAT (BE)	%
Taux de Réalisation AUTRES	Numérateur : Nombre de journées réalisées en AUTRES (CA) Dénominateur : Nombre de journées prévisionnelles en AUTRES (BE)	%
Taux de Réalisation TOTAL CA 2014	Numérateur : Nombre de journées réalisées en TOTAL (CA) Dénominateur : Nombre de journées prévisionnelles en TOTAL (BE)	%
<b>Ressources humaines mises en œuvre</b>		
Coût salarial d'un ETP (sans CNR)	Numérateur : Charges de personnel (Groupe 2 des Dépenses) - CNR Charges de personnel (Groupe 2 des Dépenses) au CA Dénominateur : ETP TOTAL (PH) Au CA	€
Poids du personnel extérieur à l'établissement	Numérateur : Charges spécifiques au compte 621 - Personnel extérieur à l'établissement au CA Dénominateur : Charges de personnel réalisées (Groupe 2 des Dépenses) au CA	%
Taux d'encadrement ADMINISTRATION/GESTION	Numérateur : ETP ADMINISTRATION/GESTION au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement DIRECTION/ENCADREMENT	Numérateur : EN DIRECTION/ENCADREMENT au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement MÉDICAL	Numérateur : ETP MÉDICAL au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement PARAMÉDICAL	Numérateur : ETP PARAMÉDICAL au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement RESTAURATION	Numérateur : ETP RESTAURATION au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement SERVICES GÉNÉRAUX	Numérateur : ETP SERVICES GÉNÉRAUX au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement SOCIO-ÉDUCATIF	Numérateur : ETP SOCIO-ÉDUCATIF au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement AUTRES FONCTIONS	Numérateur : ETP AUTRES FONCTIONS au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement TOTAL	Numérateur : ETP TOTAL (PH) au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%

Indicateurs	Mode de calcul	Unité
<b>Moyens financiers mis en œuvre</b>		
Part des prestations extérieures sur dépense Total	Numérateur : Charges de prestations externes compte 6281 - Prestations de blanchissage à l'extérieur, 6282 - Prestations d'alimentation à l'extérieur, compte 6283 - Prestations de nettoyage à l'extérieur et 6284 - Prestations d'informatique à l'extérieur au CA Dénominateur : Charges des Dépenses - CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA	%
Part du Transport usager sur dépense Total	Numérateur : Charges de spécifiques au compte 6242 - Transport d'usagers au CA Dénominateur : Charges des Dépenses - CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA	%
Transport usager par place	Numérateur : Charges de spécifiques au compte 6242 - Transport d'usagers au CA Dénominateur : Capacité installée (places)	€
Taux de marge brute	Numérateur : (Produits des comptes (70 + 71 +72 +73 +74 +75 sauf 7087) - (Charges des comptes 60+61+62+63+64+65) Dénominateur : (Produits des comptes (70 + 71 +72 +73 +74 +75 sauf 7087)	%
Taux de Capacité d'autofinancement (CAF)	Numérateur : Résultat net comptable de l'exercice + Charges des comptes 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions + compte 675 : valeur comptable des éléments d'actif cédés - 775 : produit des cessions d'éléments d'actif - 777 : Quote part des subventions d'investissement virées au résultat - 78 : Reprises sur amortissements et provisions au CA Dénominateur : Somme des comptes de classe 7 réalisés - comptes 775 : produit des cessions d'éléments d'actif - 777 : Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat - 78 : Reprises sur amortissements et provisions au CA	%
Taux d'amortissement	Numérateur : Charges des comptes amortissements et des dépréciations au CA Dénominateur : Charges des Dépenses - CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA	%
Part des amortissements dans la CAF	Numérateur : Amortissements Dénominateur : CAF	%
Montant moyen des CNR par ESMS	Numérateur : Montant des CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA Dénominateur : Nombre d'établissements du panel	€
Part des CNR dans les dépenses réalisées	Numérateur : Montant des CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA Dénominateur : Charges des Dépenses - CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA	%
Montant moyen du solde des reprises de résultats par ESMS	Numérateur : Somme des Excédents - Somme des Déficits Dénominateur : Nombre d'établissements du panel	€
Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	Numérateur : Charges d'exploitation courante réalisées (Groupe 1 Dépenses) + Charges de personnel réalisées (Groupe 2 Dépenses) + Charges de structure réalisées (Groupe 3 Dépenses) hors provisions - Total CNR alloué - Autres produits relatifs à l'exploitation réalisées (Groupe 2 Recettes) - Produits financiers et non encaissables réalisées (Groupe 3 Recettes) Dénominateur : Capacité installée (places)	€

## ANNEXE 2 – Glossaire

ARS : agence régionale de santé

BE : budget exécutoire

CA : compte administratif N transmis par les ESMS avant le 30 avril N+1 aux ARS

CCCRF : convention collective nationale de la Croix-Rouge française

CCNT : convention collective nationale de travail

CNR : crédits non reconductibles

CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CPOM : contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

ESMS : établissement et service médico-social

ETP : équivalent temps plein

FINESS : fichier national des établissements sanitaires et sociaux

FPH : fonction publique hospitalière

FPT : fonction publique territoriale

ImportCA : application pour la transmission dématérialisée des budgets exécutoires et des comptes administratifs

MAS : maison d'accueil spécialisée